

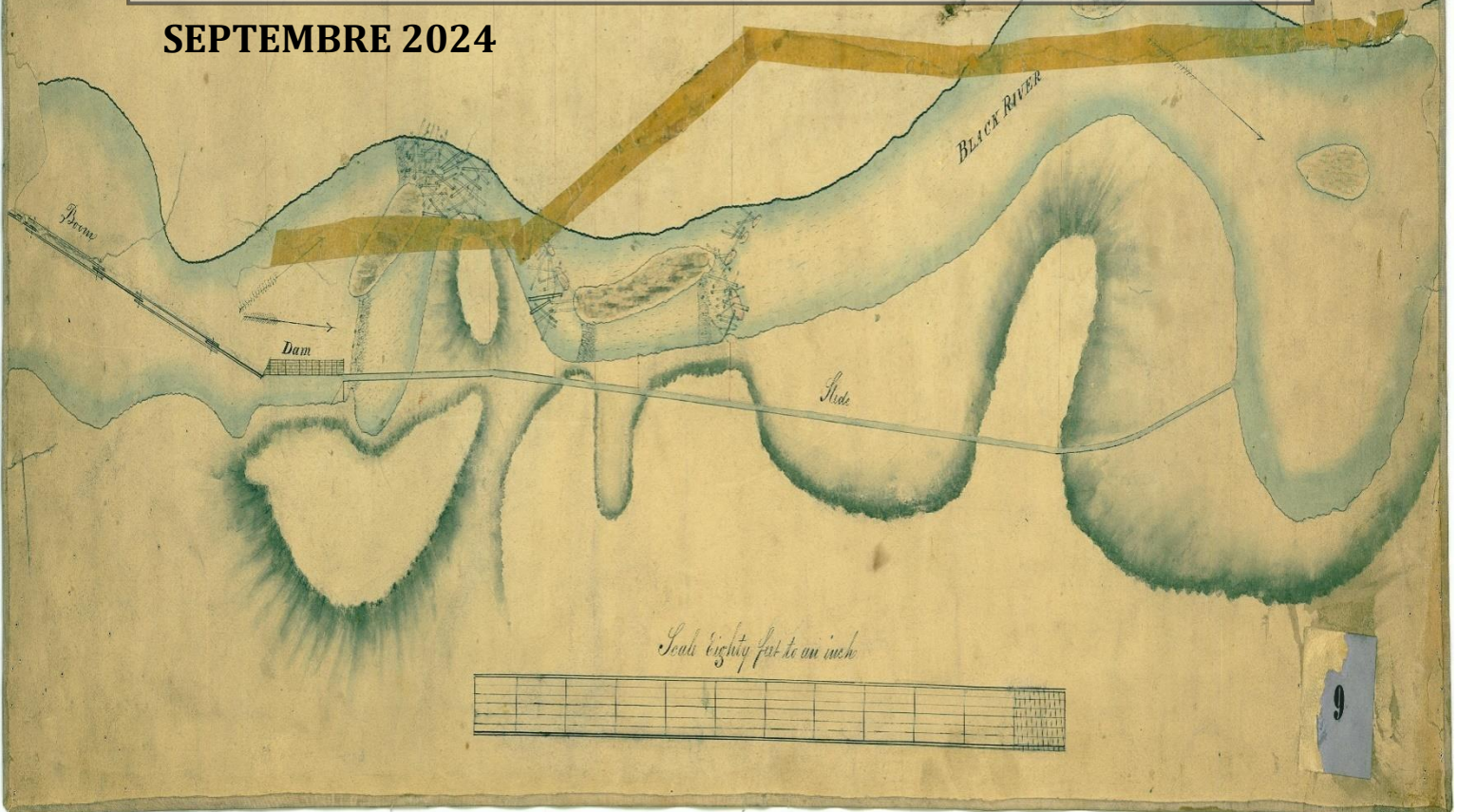
the
GROUND PLAN and SECTION of
The Black River Slide
NEAR FORT CONLONGE

By W. Smith Surveyor

Section of Black River Slide

Le cours du temps :
Caractérisations historiques depuis et
autour des rivières Noire et Coulonge

SEPTEMBRE 2024



RAPPORT DE RECHERCHE

Le cours du temps

Citer ce rapport:

Charette, Manuel et David Jaclin. 2024. *Le cours du temps : Caractérisations* historiques depuis et autour des rivières Noire et Coulonge. Rapport de recherche remis au Conseil régional d'environnement et de développement durable dans l'Outaouais (CREDDO). Université d'Ottawa.



TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
Mise en contexte.....	6
Méthodologie.....	9
Des vecteurs d'organisation sociale.....	11
Un rôle fondamental dans le tissu social algonquin.....	12
Une présence dans les récits algonquins.....	12
Fort de trappe.....	13
Le premier établissement.....	13
Fort-Coulonge : témoin de la succession d'empires politiques et commerciaux.....	15
La pinède et la baronnie.....	17
Le développement d'une industrie, la genèse d'un monde.....	17
J. R. Booth : le récit parfait du « <i>self-made man</i> »	21
George Bryson : le baron incontesté du Pontiac.....	22
Qu'est-ce qu'il en reste?.....	25
Le courant génère le courant.....	37
Le berceau d'une industrie naissante.....	37
Une coexistence industrielle.....	39
Déborder (à) l'industrie.....	40
Un projet controversé.....	42
Un lieu révélateur des tensions d'usage.....	43
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	47

RÉSUMÉ

Alors que la création de la Réserve de biodiversité projetée Noire-Coulonge constitue un geste significatif envers la protection du patrimoine naturel du Pontiac, le présent rapport a pour objectif de mettre en lumière, à travers le prisme de l'histoire, les liens inextricables qui existent entre l'activité humaine et le développement des réalités naturelles des rivières Noire et Coulonge. Rapportant ce rappel de l'interconnexion entre les sphères culturelles et naturelles de l'existence à la question du patrimoine, nous cherchons dans ce qui suit à faire valoir l'importance de reconnaître et de mettre en valeur les dimensions sociales et culturelles du patrimoine de la région. Le patrimoine culturel de la Noire et de la Coulonge est indissociable de leur patrimoine naturel.

En guise de premier geste vers une reconnaissance accrue de l'importance du patrimoine culturel de ces rivières, nous proposons de nous engager dans une caractérisation des grandes étapes de leur histoire, afin d'offrir un survol de la richesse de ce patrimoine qui est, comme la biodiversité, menacée par l'effritement et l'oubli.

À travers ces caractérisations, les rivières Noire et Coulonge émergent comme des lieux et des entités charnières au déploiement de l'histoire du Pontiac. Ainsi, le rôle de ces rivières dans l'histoire sera mis en lumière dans différents contextes marquants. D'abord, sera évoqué l'importance de ces rivières en tant que prisme pour l'organisation sociale des Anishinaabegs, organisation qui précède la

colonisation et le contact avec les européens.

Ensuite, l'histoire entourant développement du premier et plus important poste de traite de la région, le Fort Coulonge, sera racontée. En tant que premier établissement, dont le nom (comme celui de la rivière Coulonge) est un legs de son fondateur. Cette section permet également d'explorer brièvement les dynamiques coloniales de l'époque du commerce des fourrures.

Par la suite, nous examinerons le rôle fondamental de la Noire et de la Coulonge dans l'âge d'or du bois, cette époque qui a véritablement marqué le développement de la région du Pontiac, toujours de pair avec celui de l'ensemble de l'Outaouais. C'est également cette époque qui aura légué la part la plus importante du patrimoine culturel de la région, les barons du bois et leurs travailleurs – bucherons et draveurs – auront laissé une trace indélébile sur les paysages naturels de la région, mais également dans les mémoires de leurs descendants.

Finalement, en considérant le rôle particulier qu'a joué le Pontiac dans le développement de l'industrie hydroélectrique à l'échelle du pays, nous nous pencherons sur l'évolution de cette industrie autour de la Noire et de la Coulonge. Cet exercice aura révélé que le barrage Waltham, situé sur la rivière Noire fut le premier barrage hydroélectrique commercial au pays, faisant ainsi de ce cours d'eau le berceau de l'hydroélectricité

canadien. De manière contemporaine, nous avons retracé les dissensions qui ont émergé des projets d'expansion hydroélectriques dans la région – l'agrandissement de la centrale de la rivière Noire et la construction d'une centrale sur la Coulonge. Ces dissensions, menées par un groupe d'amateurs de plein-air, montrent un certain changement de paradigme quant aux développements industriels dans la région.

Alors que ces rivières connaissent aujourd'hui de grands bouleversements liés aux importantes crises climatiques et qu'ils entament un nouveau chapitre de leur existence en réponse à ces bouleversements, il importe de garder à l'esprit que cette nouvelle page d'histoire est intimement liée au passé de ces rivières.

1. MISE EN CONTEXTE

La création de la Réserve de biodiversité Noire-Coulonge marque un tournant significatif dans l'histoire de la région du Pontiac. Depuis l'annonce, le 30 août 2023, de la mise en réserve par le gouvernement du Québec d'un territoire de 850,2 km² le long des rives des rivières Noire et Coulonge, les bassins versants des trois rivières principales de la région jouissent d'un statut de protection. Avec la Réserve aquatique Dumoine et la Réserve de biodiversité projetée Noire-Coulonge, l'environnement des trois principaux affluents de la rivière des Outaouais dans la région fait l'objet de mesures de conservation.

Au Québec, la création de toute aire protégée est régie par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (LCPN). Par le biais de cette loi, l'État octroie au ministre de l'Environnement du Québec les pouvoirs nécessaires au déploiement et à la gestion du réseau d'aires protégées de la province. En plus de circonscrire les droits et les pouvoirs qui concernent la conservation étatique au Québec, la LCPN permet de témoigner de ses fondements idéologiques et conceptuels. En effet, elle offre un éclairage sur des questions fondamentales pour (re)penser l'action environnementale contemporaine, telles que : quel est l'objet des mesures de conservation? Pourquoi ces mesures de conservation sont-elles considérées comme nécessaires? Dans quel contexte surviennent-elles?

Dans le préambule de la LCPN, on peut lire que la loi vise à « assurer la

conservation du patrimoine naturel du Québec pour le bénéfice des générations actuelles et futures ». « Ce patrimoine, toujours selon le préambule de la LCPN, est porteur de valeurs qui, au fil du temps, ont contribué à bâtir l'identité de la nation québécoise ». Ainsi, s'il importe pour le gouvernement du Québec d'assurer la protection de ce patrimoine naturel, c'est notamment en raison de « l'apport inestimable de ce patrimoine, notamment à la santé, à la sécurité et à l'économie de la nation québécoise ».

Ce patrimoine naturel du Québec, qui revêt aux yeux du gouvernement provincial une importance nationale, est le produit « des milieux naturels, des paysages, de la biodiversité et des autres éléments qui [le] composent ». « La valeur intrinsèque et [du] caractère unique » de ces éléments patrimoniaux explique la volonté étatique de veiller à sa protection, surtout considérant la perte de biodiversité et les changements climatiques qui font rage à l'échelle de la planète. L'état des lieux écologique et la valeur attribuée à l'environnement naturel motivent les projets de conservation comme la création de la Réserve de biodiversité Noire-Coulonge.

Pour la région du Pontiac, la protection des bassins versants de la Noire et de la Coulonge marque un nouveau chapitre de l'histoire régionale. En instituant cette nouvelle aire protégée et en reconnaissant simultanément ces bassins versants comme faisant partie de ce « patrimoine naturel » de

la province, les mesures de conservation prises instaurent de nouvelles pratiques et de nouveaux modes de relation vis-à-vis de la Noire et de la Coulonge. Toutefois, ce nouveau virage ne survient pas de manière isolée et est étroitement connecté à l'histoire de ces rivières. La création de la Réserve de biodiversité Noire-Coulonge offre l'opportunité de porter un regard sur ce passé et de l'articuler aux trajectoires contemporaines emmenés par la conservation. C'est ce que ce rapport cherche à faire : en s'intéressant au destin changeant de la Noire et de la Coulonge, mettre en lumière les liens qui existent entre l'espoir des projections futures et les résultats des projections du passé qui auront

et qui continueront à prendre ces rivières pour objet.

À travers ces explorations, verront se dessiner les contours des caractéristiques principales de l'histoire de la Noire et de la Coulonge. Cette caractérisation historique que propose ce rapport a pour effet de démontrer que le patrimoine naturel que l'on cherche à conserver est inextricable d'un autre patrimoine qui est revendiqué dans le Pontiac sous la forme d'un patrimoine culturel. Ce patrimoine est lui aussi façonné par la création de la Réserve de biodiversité Noire-Coulonge.

Tout comme la biodiversité se retrouve menacée par les crises climatiques,



Figure 1. Seuil sur la rivière Coulonge, à la hauteur du lac Bryson.

ce patrimoine culturel est menacé par les bouleversements économiques qui transforment le Pontiac au fil du temps. La menace de perdre ce patrimoine, qui se traduit par un oubli et un délaissement de l'héritage de la région, est bien représentée par un chroniqueur d'Ottawa, Peter Calamai, alors qu'il parlait en 1993 de la perte du patrimoine forestier – une des activités fondamentales de la région – au fil des transformations de l'industrie.

Alors que le Pontiac a été le lieu de transformations industrielles majeures, qui ont mené par exemple à la fermeture de plusieurs institutions de l'époque forestière, la menace de l'oubli du passé fondateur de la région plane également sur la région. Il y a un risque d'oublier ce qui (nous) précède lorsqu'on regarde vers l'avant, un risque d'oublier l'histoire sur laquelle on s'appuie et le patrimoine qui nous en évoque la mémoire.

Ainsi, l'objectif principal de ce rapport est de caractériser l'essentiel de ce patrimoine culturel et faire valoir son interconnexion et son interdépendance avec le patrimoine naturel conservé. Ce faisant, il cherche à évoquer l'importance de faire valoir ce patrimoine culturel dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine naturel qui accompagne la protection de ces rivières.

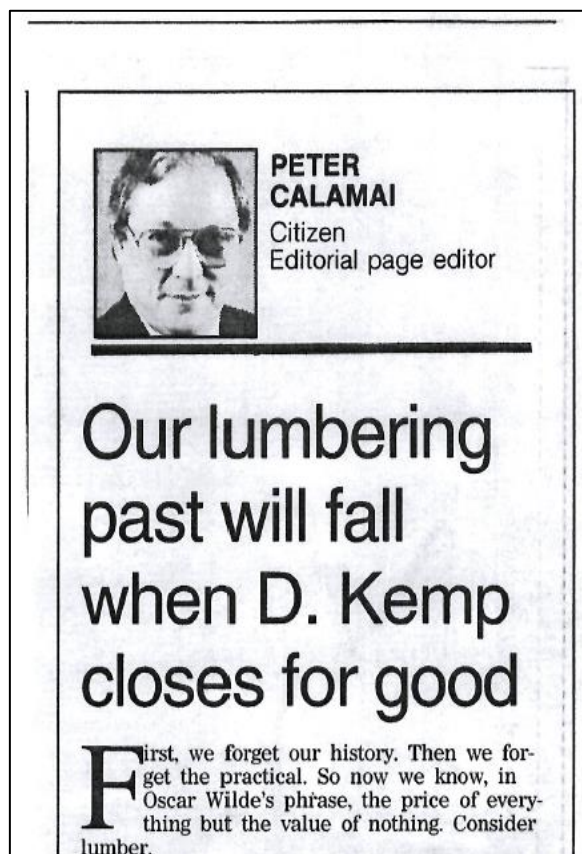


Figure 2. Perte de mémoire. Source : Archives du Pontiac

2. MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport est le fruit d'un travail de recherche anthropologique ayant débuté à l'été 2023 et qui s'est échelonné sur une durée d'un an, jusqu'à la fin du mois de septembre 2024.

Pour accéder à cette mémoire du passé et à ce(ux) qu'elle a retenu, trois axes de recherche principaux ont été entrepris. Premièrement, une enquête archivistique a été menée combinant des sources fédérales, provinciales et régionales. L'enquête s'est particulièrement menée autour des collections de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Gatineau et des Archives du Pontiac à Shawville. Ces archives ont été consultées avec comme objectif de recueillir des traces conservées du passé constitutif de la Noire et de la Coulonge.

Deuxièmement, un travail de terrain d'une durée combinée de 28 jours a été menée sur, dans et autour les rivières Noire et Coulonge. Intérêt envers traces contemporaines du passé qui sont visibles dans l'espace.

Troisièmement, un intérêt marqué a été porté envers la relation que la communauté du Pontiac entretient avec l'histoire de la Noire et de la Coulonge. À travers des histoires, des anecdotes et des expériences de vie, la manière dont le bagage historique des rivières vit encore aujourd'hui aura été manifestée.

À la différence de l'histoire, qui a pour objectif de plonger en profondeur dans les réalités passées, l'anthropologie s'intéresse plus particulièrement au rapport contemporain entretenu avec les traces du

passé. C'est en s'intéressant aux interactions que les gens entretiennent avec les éléments du passé qui se manifestent encore aujourd'hui, à la fois dans la matière et dans l'imaginaire, que la question du patrimoine a émergé dans le cadre de cette recherche. Le passé n'est pas qu'une réalité isolée et dépassée à étudier, il est constitué de manière contemporaine par celles et ceux qui s'y rattachent.

L'analyse des données récoltées a permis de mettre en lumière la manière dont la Noire et la Coulonge ont été marquées au fil de l'histoire par une forte diversité de présences humaines, chacune d'entre elles amenant un nouveau chapitre de l'histoire de ces rivières. Ces chapitres, qui auront été guidés par les activités attirant les différents collectifs humains autour de ces rivières, auront rythmé l'évolution de la Noire et de la Coulonge. S'ils auront parfois marqué des ruptures fortes avec le monde d'avant, ces chapitres – comme le patrimoine historique des deux rivières – ne sont pas qu'une succession d'événements où l'un remplace l'autre une fois sa fin bien établie. Ils sont plutôt une histoire de chevauchements, d'entrelacements – le cours de l'histoire qui suit le cours de l'eau.

Comme l'eau des rivières qui en irriguent le lit et qui y donne forme, animé par les forces motrices qui l'anime, le cours de l'histoire irrigue tout autant leur existence. Ces courants, qu'ils soient hydrologiques ou anthropiques (et ils sont souvent combinés), aura composé la matrice vitale de ces rivières et des collectifs qui depuis des millénaires y sont passés, qui l'ont exploité et qui y ont habité.

Alors qu'aujourd'hui un nouveau chapitre de l'histoire de ces rivières s'entame avec leur protection, le présent rapport entend survoler les chapitres de l'histoire qui ont précédé la création de la Réserve de biodiversité. En s'intéressant à ces divers moments constitutifs pour la Noire et la Coulonge, il est possible de faire refléter la manière dont le passé a influencé les trajectoires contemporaines de ces rivières ainsi que la manière dont leurs trajectoires passées, présentes et futures sont intimement connectées.

3. DES VECTEURS D'ORGANISATION SOCIALE

Avant d'être des territoires de conservation, des réserves forestières, des routes commerciales et des promesses de prospérité et d'habiter, les bassins versants de la Noire et de la Coulonge sont le lieu de vie des premiers peuples à avoir vécu dans et de ces espaces. Ces peuples, les ancêtres des Anishinaabegs, se sont organisés autour des rivières qui constituent le bassin versant de la *Kichi Sipi* (la Grande Rivière), la rivière des Outaouais. Parmi ces rivières figurent évidemment la Noire et la Coulonge.

La vie humaine autour de ces deux rivières – comme dans le bassin versant de l'Outaouais dans son ensemble – précède, dépasse et déborde l'arrivée des colons européens-devenus-canadiens. À titre d'exemple, des traces humaines datant d'environ 5 500 ans ont été retrouvées sur l'île aux Allumettes durant des fouilles archéologiques (Clermont, Chapdelaine et Cinq-Mars 2003). La fréquentation, l'occupation et l'habitation de ces lieux ont permis d'ancrer dans le territoire un mode de vie propre, une culture et une manière de voir le monde qui perdure encore aujourd'hui.

Ce n'est pas le chapitre originel, dépassé une fois la colonisation entamée. La présence autochtone a continué de manière incessante à jouer un rôle fondamental sur son territoire traditionnel, malgré les déchirements de la colonisation et de l'assimilation et en réponse à ces dernières. Comme l'évoque Bonita Lawrence, les effets collectifs parmi les plus profonds vécus par

les Algonquins de la Vallée de l'Outaouais auront été le morcellement et le démantèlement de leur nation et de leur organisation sociale (2012). La création du Canada aura fracturé leur tissu social et grandement miné leur manière de se rattacher au territoire. Il importe de rappeler que malgré la fracture et les tentatives d'assimilation, ces modes d'organisation sociale ne sont pas des vestiges immuables du passé et demeurent vivants, transformés par l'épreuve du temps.

Dans ce mode d'attachement territorial, les bassins versants constituent en quelque sorte le principe organisateur de la société, structurant la manière dont les familles et les groupes se divisent et se répartissent dans le territoire. L'objectif de ce rapport n'est pas de plonger en détail dans les tenants et aboutissants de l'organisation sociale autochtone historique et contemporaine. Si le contexte de cette recherche et du mandat octroyé n'est pas des plus appropriés pour aborder ces questions frontalement, il semble crucial aujourd'hui de chercher à contrecarrer l'effacement historique des peuples autochtones. Pour ce faire, tout en restant dans le cadre du mandat de recherche, il convient d'exposer quelques manifestations des rivières Noire et Coulonge dans l'héritage socio-culturel des Anishinaabegs.

Un rôle fondamental dans le tissu social algonquin

En 1915, un anthropologue nommé Frank Speck parcourt la vallée de l'Outaouais supérieur mandaté par le gouvernement fédéral de documenter la vie des peuples autochtones. Il passe du temps avec la bande de Timiskaming, où il rencontre un jeune homme dénommé Benjamin McKenzie. Cet homme deviendra un étroit collaborateur de Speck.

McKenzie raconte qu'il a été élevé par Po'ni-s, qui était membre de la bande de la rivière Dumoine. Ainsi, McKenzie qu'il a appris à chasser dans le bassin versant de la Dumoine, tout près de la Coulonge. Toutefois, à l'époque de la recherche de Speck, la bande de la rivière Dumoine a déjà été « désintégrée » des suites de la colonisation. McKenzie raconte que la majorité de ses membres ont rejoint les groupes de Fort Williams, qui chassent le long de la Coulonge.

Ce faisant, les rivières Dumoine et Coulonge émergent premièrement comme des vecteurs d'organisation sociale en ce que les Algonquins s'identifiaient en fonction de la rivière près de laquelle ils vivaient. Deuxièmement, elles émergent comme principe organisateur en ce qu'elles permettent de délimiter les différents territoires de chasse attribués aux différents membres de la nation. Dans la foulée des bouleversements coloniaux, l'organisation sociale des Algonquins a dû évoluer au gré des circonstances, toujours en prenant les rivières comme base de l'organisation.

Une présence dans les récits algonquins

Frank Speck a également relevé la présence de la Coulonge dans un récit que lui a raconté Benjamin McKenzie. Ce récit met en scène Wiske'djak, un personnage aventurier qui parcourt le territoire de la nation algonquine. Arrivant au lac Dumoine, Wiske'djak cherchait à chasser le castor. Pour arriver à faire sortir le castor, il décida de drainer le lac Dumoine. Toutefois, en attendant que le lac se vide, Wiske'djak s'endormit et le castor prit la fuite. L'histoire raconte la poursuite du castor par Wiske'djak, poursuite qui mènera ce dernier jusqu'aux chutes Calumet. Le premier point de repère rencontré et traversé par Wiske'djak est la rivière Coulonge.

La mention de la rivière Coulonge peut sembler anecdotique à première vue, mais elle révèle l'importance que la rivière avait pour la société algonquine, à la fois comme point de repère géographique et comme ligne d'organisation territoriale. En mentionnant que Wiske'djak traversa la rivière Coulonge, on indique le caractère significatif de son périple ainsi que sa présence dans un territoire qui n'est pas celui où ses pérégrinations ont débuté. L'importance de la Coulonge, quoique provenant de sources distinctes, est partagée tant par les autochtones que les allochtones qui vivent et vivaient dans le bassin versant de la rivière des Outaouais.

4. FORT DE TRAPPE

La lucrativité du commerce des fourrures en Amérique du Nord, conduite par la forte demande pour la ressource en Europe et sa faible disponibilité sur le Vieux-Continent, explique à bien des égards l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France au XVII^e siècle. Abondant de petit gibier, particulièrement du castor dont la fourrure était hautement prisée, les forêts du territoire réclamé par la France ont vu les premiers colons euro-descendants – les coureurs des bois – arpenter et s'établir dans ce qui était considéré comme le Nouveau Monde.

Dans le but d'organiser le commerce des fourrures et de centraliser les échanges, des postes de traite ont émergé un peu partout à travers le territoire de la colonie. Le Pontiac n'y fit pas exception et a abrité pendant près de deux siècles un des postes de traite les plus importants sur la rivière des Outaouais. Cette section cherche à brosser le portrait du rôle du commerce des fourrures – le premier vecteur économique responsable de l'établissement des colons en Nouvelle-France – dans l'évolution des rivières Noire et Coulonge.

Le premier établissement

C'est un impératif de logistique commerciale qui est à l'origine du premier établissement permanent colonial dans le Pontiac. Alors que la majorité des exportations des fourrures vers l'Europe se faisaient depuis le lac des Deux-Montagnes –

l'endroit où la rivière des Outaouais se jette dans le fleuve Saint-Laurent – les coureurs des bois et les chasseurs autochtones qui arpentent les régions supérieures du bassin versant de la rivière des Outaouais devaient trouver une manière d'acheminer les fourrures en aval de la Grande rivière tout en évitant les Iroquois qui contrôlaient alors la région. Comme les Iroquois, alliés des Britanniques, faisaient la guerre et contrôlaient les îles de la rivière des Outaouais, les personnes impliquées dans la traite devaient les éviter et trouver des campements discrets sur les rives.

Vers 1652, Louis D'Ailleboust, Sieur de Coulonge et d'Argentay et gouverneur de la Nouvelle-France de 1648 à 1652 est nommé comme directeur général de la traite des fourrures en Nouvelle-France. Pour ce noble français, l'objectif est de sécuriser le passage des peaux jusqu'au lac des Deux-Montagnes pour assurer la prospérité des affaires de la colonie. C'est ainsi qu'il remonta, accompagné de quelques hommes, la rivière des Outaouais durant plusieurs jours. Une fois arrivé dans ce que l'on appelle aujourd'hui le Pontiac, il aperçoit une vaste plage de sable à un endroit où la rivière des Outaouais s'ouvre considérablement. À côté de cette plage, se trouve un tributaire imposant de par son débit et sa largeur, tributaire qu'on appelle aujourd'hui la rivière Coulonge en l'honneur de cet ancien gouverneur devenu directeur de la traite des fourrures.

Lorsque le Sieur de Coulonge arrive à l'embouchure de la rivière à laquelle il

donnera plus tard son nom, plusieurs trappeurs et coureurs des bois se sont déjà installés sur la plage adjacente. L'endroit est invitant, fréquenté par les hommes du commerce, à une distance sécuritaire des Iroquois et offre un accès riverain vers l'intérieur des terres en cas de besoin : il est le site idéal pour y établir un poste de traite.

C'est précisément ce que fit Louis D'Ailleboust, qui commença par faire ériger une palissade en bois de plus de trois mètres et demi de haut afin d'empêcher les visiteurs non-voulus d'accéder au site. Cette palissade tracera les contours, tout en l'instituant, de ce fort établi pour le commerce des fourrures, le Fort-Coulonge. À l'intérieur de la palissade, une cabane en bois rond pour loger celui qu'on appelle le facteur – la personne qui est en charge de l'achat des peaux – est érigée. Quelques autres cabanes seront construites au fil des années alors que le Fort s'agrandira. En raison de son positionnement géographique, le Fort-Coulonge deviendra un point de convergence pour toutes les personnes impliquées dans la traite des fourrures dans la région. Il sera le poste de traite le plus important, le plus gros et le plus achalandé de la région de l'Outaouais.

La Noire et la Coulonge : des voies de contournement de choix

Venetia Crawford (1988) rapporte que lorsque Louis D'Ailleboust arriva pour la première fois au site qui deviendra le poste de Fort-Coulonge, il fit la connaissance d'un groupe d'Algonquins qui provenaient du lac Huron pour rencontrer des coureurs des bois et échanger des fourrures. Alors qu'ils descendaient la rivière des Outaouais, ils auraient aperçu des canots iroquois qui s'approchaient dangereusement d'eux. Pour éviter la potentielle confrontation entre les deux groupes et sécuriser les peaux qu'ils transportaient, ils firent un détour en remontant la rivière Noire. Une fois rendu à plus haut dans les terres, ils firent un court portage jusqu'à la rivière Coulonge, qu'ils redescendirent pour arriver à son embouchure.

D'autres racontèrent que la rivière Coulonge était elle aussi une voie de contournement de l'achalandage malveillant de la rivière des Outaouais. En effet, en remontant la rivière Coulonge jusqu'à la Picanoc, il était possible de rejoindre la rivière Gatineau et de descendre cette dernière pour rejoindre la rivière des Outaouais en aval des chutes Chaudières. Tant la Noire que la Coulonge étaient ainsi empruntées comme routes alternatives pour naviguer dans le bassin versant de la Grande rivière à cette époque.

Fort-Coulonge : témoin de la succession d'empires politiques et commerciaux

En opération durant environ deux siècles, le poste de traite de Fort-Coulonge a été témoin des bouleversements politiques et économiques qui ont eu lieu sur le territoire du Pontiac durant cette période. Le Fort-Coulonge a été aux premières loges de la passation du pouvoir des mains de l'empire français à l'empire britannique à la suite de la Conquête de 1760.

Dès lors, la propriété de Fort-Coulonge a également changé de main, passant sous la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest, une compagnie formée par des marchands écossais loyalistes. Durant plusieurs décennies, Fort-Coulonge contribuera à la prospérité de la Compagnie du Nord-Ouest jusqu'à ce qu'elle soit acquise par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821. Toutefois, comme la quantité de fourrure se fait de plus en plus rare en raison de plus de 200 ans de trappe massive et commerciale, le marché de la fourrure est en sérieux déclin à partir du premier tiers du XIX^e siècle. Le poste de Fort-Coulonge fermera définitivement ses portes en 1855, laissant derrière lui le souvenir du premier peuplement permanent dans la région du Pontiac.

En 1988, l'historienne du Pontiac Venetia Crawford rapportait que deux bâtiments du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient toujours visibles à Davidson – la municipalité aujourd'hui appelée Fort-Coulonge se trouvant à quelques kilomètres en aval de la

rivière des Outaouais. Toutefois, à l'heure actuelle, aucun de ces deux bâtiments ne semble visible à l'endroit où se trouvait le poste de traite.

Quoiqu'il en soit, Fort-Coulonge a été au cœur des développements de la colonie euro-canadienne et en a été un des lieux fondateurs dans le Pontiac. Plus tard, comme la section suivant le présente, Fort-Coulonge sera un des lieux au cœur de la transition de la région vers un autre chapitre marquant de son histoire : l'âge d'or du bois.

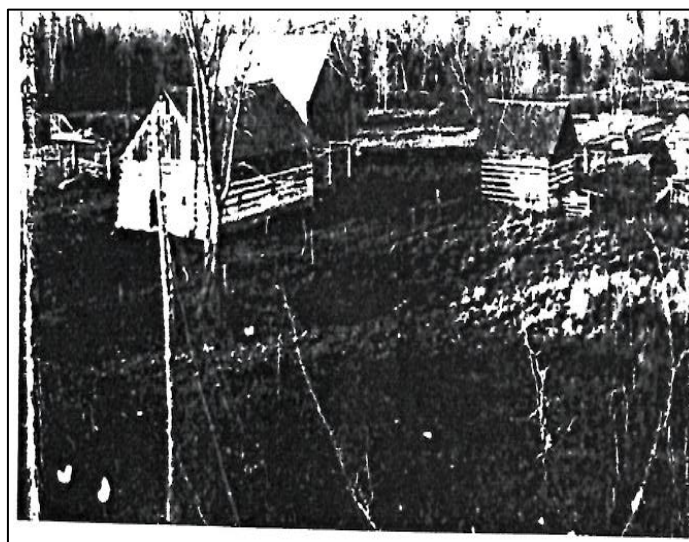


Figure 3. Le poste de traite de Fort-Coulonge à l'époque de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Source : Archives du Pontiac



One of two remaining buildings of the Hudson Bay Company's Fort Coulonge located at Davidson, Quebec.



It's A Fact !

When Alexander Henry saw the post in 1761, only recently abandoned by the French, it had a stockade around it. [But] fur trader John Macdonnell in 1793 described the post, then owned by the North West Company, as "a sorry hut".
(from The Upper Ottawa Valley by Clyde C. Kennedy, 1970)

Figure 5. Évolution des vestiges de la traite depuis 1761. Extrait du livre de Venetia Crawford (1988).



Figure 4. Les pinèdes (contemporaines) de la rivière Noire.

5. LA PINÈDE ET LA BARONNIE

Le commerce des fourrures aura été le premier vecteur d'implantation et de colonisation européenne sur le territoire du Pontiac. Si le déclin du marché des fourrures aura mené à la fermeture des postes de traite du Pontiac dans vers la moitié du XIX^e siècle, les derniers trappeurs et administrateurs des postes auront vu l'émergence fulgurante d'une autre industrie centrale au développement de la région : la foresterie.

Cette industrie est sans contredit celle qui aura la plus marquante pour le territoire du Pontiac et pour l'esprit de ses gens. Le patrimoine social du Pontiac prend forme à bien des égards autour de l'héritage laissé par un véritable âge d'or de la foresterie qui a eu lieu entre le début du XIX^e siècle et la fin du XX^e siècle. Les rivières Noire et Coulonge auront joué un rôle fondamental dans le déploiement de cet âge d'or.

Le développement d'une industrie, la genèse d'un monde

Le chapitre forestier du Pontiac débute de pair avec le XIX^e siècle et son contexte politique. En Europe, alors qu'une guerre entre la France et la Grande-Bretagne fait rage, Napoléon impose un blocus continental ayant pour objectif de couper la Grande-Bretagne de toute relation avec le continent européen. À partir de 1806, la Grande-Bretagne devra trouver de nouveaux modes d'approvisionnement commerciaux pour contourner le blocus napoléonien.

Parallèlement à ces bouleversements géopolitiques en Europe, un fermier et marchand du Massachussets du nom de Philémon Wright quitte en 1800 l'État nouvellement indépendant pour rejoindre la colonie britannique du Bas-Canada (aujourd'hui le Québec). Accompagné de quelques familles et d'une dizaine d'ouvriers, Philémon Wright a un objectif clair : établir une colonie de peuplement dans la vallée de l'Outaouais.

C'est ainsi que Wright et son cortège défrichent et s'établissent non loin des chutes de la Chaudière et fondent ce qui deviendra le comté (et plus tard la ville) de Hull – le premier nom d'usage du peuplement étant Wright's Town. En 1806, quelques années après son installation sur la rive de l'Outaouais, Philémon Wright cherche à rejoindre le commerce du bois et à exporter cette ressource qu'il retrouve de manière particulièrement abondante dans les environs de sa nouvelle colonie.

Ainsi, Wright se lança dans une aventure inconnue alors qu'il se fixa comme objectif d'assurer le transport du bois de l'Outaouais jusqu'au port de Québec. C'est qu'il avait flairé la bonne affaire : ne pouvant plus s'approvisionner depuis l'Europe continentale, la Grande-Bretagne devait se tourner vers ses colonies nord-américaines pour s'approvisionner en bois. En raison de ces contraintes géopolitiques, l'Outaouais deviendra à cette période le premier exportateur de bois vers la Grande-Bretagne au monde. La qualité du bois de ces vieilles forêts mûrent étaient parfaites pour la construction des navires de la marine britannique.

Avant que soit né ce partenariat commercial, toutefois, il eu fallu que Philémon Wright réussisse son pari d'acheminer le bois coupé dans l'Outaouais jusqu'à Québec. Chose qu'il fit de peine et de misère en construisant un train de bois équarri, une espèce de radeau composé du bois à exporter qu'on naviguait jusqu'à destination. Ces trains de bois équarris auront continué de flotter sur la rivière des Outaouais durant un siècle, initiant une véritable explosion économique et démographique dans la région.

D'une importance (pour la) capitale

Près de deux siècles après la première drave initiée par Philémon Wright, la région de la vallée de l'Outaouais fut nommée la « capitale forestière du monde » en 1984, comme en témoigne la couverture du magazine Ottawa Valley Forestry. Pour comprendre comment la région de l'Outaouais en est venue à être considérée comme telle, plusieurs se tournent vers les figures considérées comme pionnières de cette industrie, les barons du bois. Comme l'indique le titre de cet article du magazine, ces barons de la région ont fait leur richesse en exploitant l'espèce d'arbre qui y était la plus abondante à l'époque : le pin.

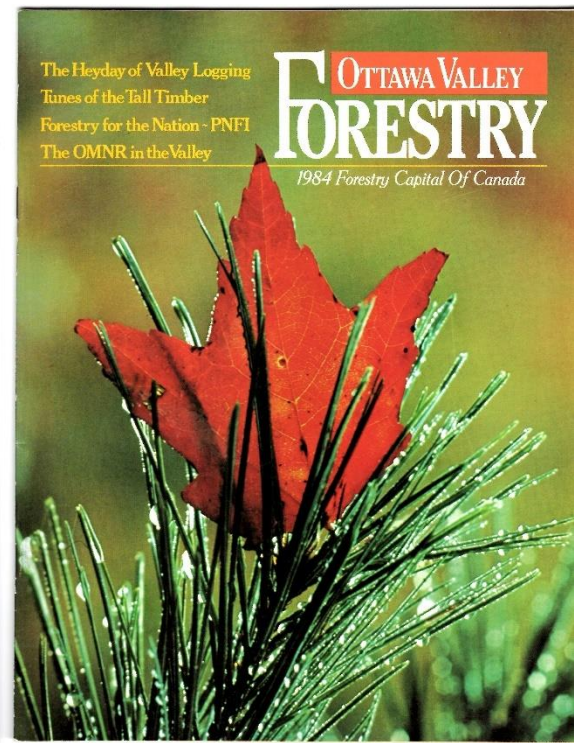


Figure 6. Couverture du magazine Ottawa Valley Forestry.

L'expression « les barons du bois » est fortement répandue aujourd'hui pour référer aux premiers entrepreneurs qui ont développé le commerce sylvicole dans

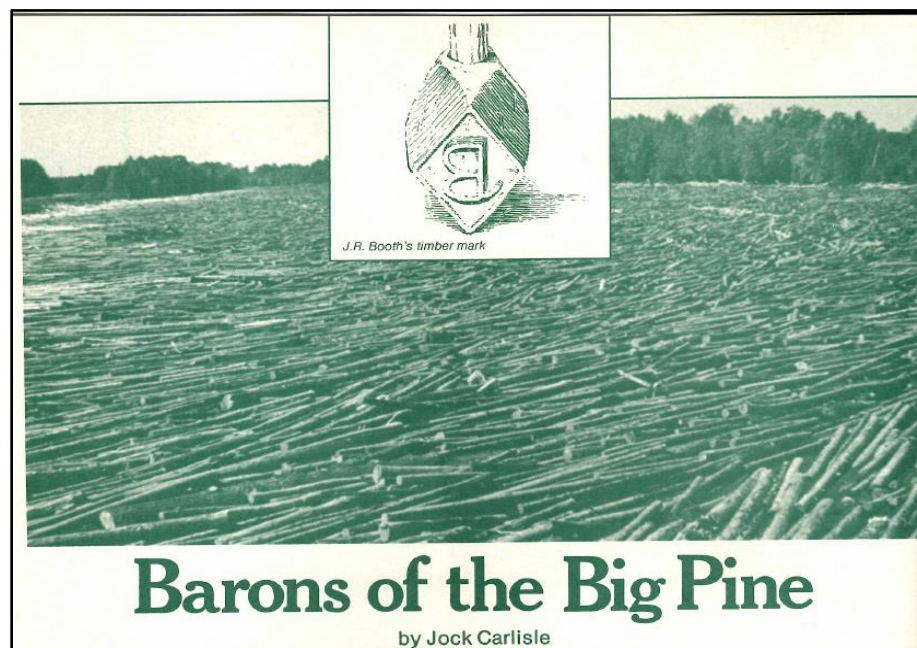


Figure 7. En-tête d'un article de magazine, représentant la drave de milliers de billots de bois sur la rivière des Outaouais

l'Outaouais. Ensemble, ces barons ont défriché les terres de la région, se partageant l'abondance des forêts pour faire de la région de la capitale nationale et de ses environs un véritable foyer d'exportation de la ressource. L'utilisation du terme « baron », en référence au titre de noblesse, présente ces premiers entrepreneurs comme des personnages puissants et influents, régnant non seulement sur l'industrie qu'ils faisaient naître, mais également sur les parcelles de territoires qu'ils sont venus à contrôler dans la foulée.

Pour de nombreux résidents du Pontiac aujourd'hui, ce sont ces noms que l'on reconnaît bien aujourd'hui dans l'Outaouais – Wright, Booth, Bryson, Eddy, Gillies, McLean, Klock, Fraser, etc. – qui en exploitant massivement les forêts abondantes de la région, ont façonné le tissu socio-économique du Pontiac. Avant d'être des noms célèbres dans la région, ils ont été des hommes se livrant une rude compétition pour contrôler le plus de parts de marché possible.

Pour assurer l'ordre dans ce commerce émergent et en pleine expansion, la Couronne britannique s'assurait de tenir un registre compilant les différents territoires de coupe octroyés aux divers barons. Les Archives du Pontiac détiennent une copie officielle d'une de ces cartes datant de 1881. La carte originale date de 1875, et la copie officielle la reproduit fidèlement. Pour témoigner de l'authenticité de la carte, il est possible de lire sur celle-ci (Figure 7) que « [l'agent des terres de la Couronne] certifie que ceci est une copie formelle d'un plan dessiné suivant les directives données par l'agent des terres A.J.

Russell datant du 18 avril 1875 » (traduction libre). Une partie de la carte montrant les territoires forestiers de plusieurs barons bien connus autour de la Noire et de la Coulonge est reproduite à la page suivante (Figure 8). Ces territoires forestiers se trouvent à proximité et bordent même parfois la rivière des Outaouais.

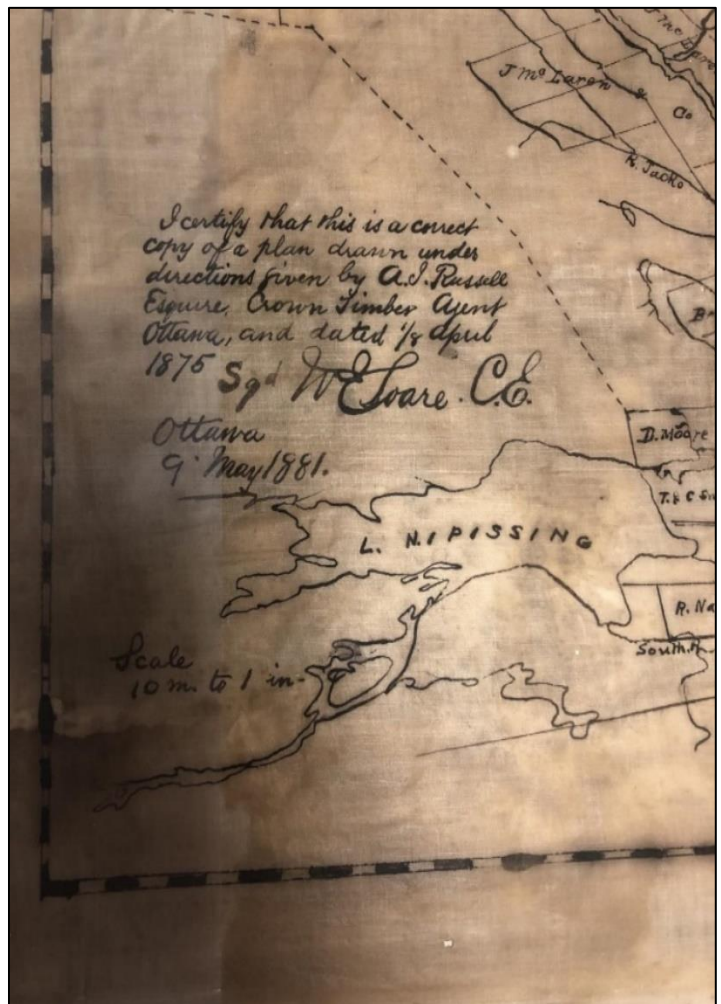


Figure 8. Photo d'une carte officielle des concessions forestières autour des rivières Noire et Coulonge (1881). Source : Archives du Pontiac

Le présent rapporte propose de se pencher brièvement sur deux de ces barons qui ont exercé une influence particulièrement marquante pour la région du Pontiac : J.R. Booth et George Bryson.

J.R. Booth : le récit parfait du « *self-made man* »

L'histoire raconte que dans les années 1850, un homme dans sa vingtaine né dans les cantons de l'Est arrive à Bytown (Ottawa) avec seulement neuf dollars en poche et le rêve de faire fortune. Cet homme est John Rudolphus Booth, et il sera considéré quelques décennies plus tard comme le plus important baron du bois de tout le Canada. Le succès qu'on attribue à Booth (favorisé par le contexte économique et social de l'époque) tire ses sources de la surface impressionnante du territoire pour

lequel il réussit à décrocher les droits de coupe, un territoire qui sera à son apogée plus grand que la France. L'entreprise de Booth se fonde sur une recette plutôt simple, mais qui est à la base de sa fortune : en plus d'être détenteur de vastes territoires de coupe, lui permettant d'exporter le bois en Grande-Bretagne, aux États-Unis et dans le reste du Canada, Booth possède de nombreuses scieries à Ottawa qui lui permettent de transformer la matière première pour approvisionner le marché local. En étant au cœur de toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement en bois dans l'Outaouais, Booth a consolidé sa place comme figure principale du commerce du bois dans la vallée de l'Outaouais.

Au début du XX^e siècle, le marché du bois équarri est en déclin et l'industrie outaouaise se tourne plutôt vers la production de pâtes et papiers. Si les

Les pins du Pontiac, première fondation du Parlement

L'événement qui a véritablement lancé les affaires de Booth survient à la fin des années 1850, tout juste après l'annonce de la reine Victoria de faire d'Ottawa la capitale du Canada-Uni. Alors qu'il est moins bien établi en affaires que ses compétiteurs, Booth parvient à décrocher le contrat en soumettant un prix bien moins élevé que ces derniers, chose qui n'a été possible que grâce à la main d'œuvre bon marché qu'il a réussi à engager. Ces ouvriers, l'hiver suivant, ont quitté vers les forêts du Pontiac pour y extraire le pin, arbre aura été instrumental à la construction du premier parlement canadien à Ottawa. Son entreprise grandira exponentiellement par la suite faisant de lui le baron le plus influent de son époque – le tout grâce à ces pins pluri-centenaires qui constituaient les forêts autour de la Noire et de la Coulange!



Figure 10. Construction du premier édifice parlementaire à Ottawa, début des années 1860. Source : Archives Canada.

industriels de la région continueront de faire fortune, le paysage industriel change sur la rivière des Outaouais et ses affluents, alors que les trains de bois équarri disparaissent peu à peu. En 1910, le flottage du dernier train de bois équarri sur la rivière des Outaouais fait les manchettes des journaux. Ce train de bois, appartenant à la compagnie de J.R. Booth, a débuté sa route sur la rivière Noire, avant de passer par la région de la capitale nationale pour se rendre finalement à sa destination finale, Québec. Le périple de ce symbole d'une époque qui était dès lors révolue, mais qui aura marqué le Pontiac, aura débuté sur la Noire, une rivière toute aussi marquante pour l'histoire forestière de la région.

George Bryson : le baron incontesté du Pontiac

Si J.R. Booth et son empire ont marqué l'ensemble de la vallée de l'Outaouais, peu de personnes ont eu une influence sur le développement du Pontiac comme George Bryson. Cette figure emblématique de l'âge d'or de la foresterie a transformé la région de manière considérable et aura laissé une trace indéniable dans l'imaginaire collectif des habitants du Pontiac.

Né en Écosse, George Bryson s'établit dans le Pontiac alors qu'il n'a que 22 ans, après avoir grandi dans le comté de Lanark à l'ouest de l'émergente Bytown (Ottawa). C'est sur le site de l'ancien poste de traite de Fort-Coulonge qu'il démarrera son exploitation forestière, se concentrant lui aussi au départ sur la production de bois équarri, particulièrement de pin blanc et de

pin rouge. Son entreprise, qui prend rapidement des allures d'empire, se développe et s'organise autour de Fort-Coulonge, village qui deviendra en quelque sorte son quartier général.

Le complexe que fait construire Bryson à Fort-Coulonge génère une véritable explosion, à la fois démographique et économique dans la région. En effet, la population du village augmente de plus de 500% en moins d'une décennie entre la fin des années 1850 et la fin des années 1860, créant une véritable effervescence dans le Pontiac. Fort-Coulonge devient l'épicentre économique de la région, articulé autour des installations et de l'entreprise forestière de Bryson.

Tout comme Booth, le succès de Bryson était attribuable à la fois à l'impressionnante quantité de terres sur lesquelles il détenait des droits de coupe et à sa capacité d'être au cœur de chaque étape du réseau d'échange du bois. Il aura par exemple fait construire le moulin à scie qui se trouvait à l'embouchure de la rivière Coulonge et qui permettait une transformation locale de la ressource afin d'approvisionner le marché régional.

Une tranche de vie et d'histoire

Dans les locaux des Archives du Pontiac, une dame dénommée Irène retrace la généalogie de sa famille, originaire de la municipalité de Chichester. Alors qu'elle aperçoit des livres portant sur l'histoire forestière posés sur une table, elle se met à raconter la vie de son grand-père, qui fut à une période le chauffeur privé de George

Bryson. Parmi toutes les anecdotes que lui a raconté son grand-père au sujet de ce baron de Fort-Coulonge, la plus marquante concernait le désir pour Bryson de garder personnellement un œil sur ses ouvriers, et ce malgré l'immensité des chantiers d'exploitation qu'il possédait, pour s'assurer du déroulement optimal de ses affaires.

Pour à arriver à surveiller ses hommes même lorsqu'il était en déplacement, Irène raconte que George Bryson a fait faire un trou dans le toit de son véhicule afin de pouvoir sortir le haut de son corps par le toit pour regarder ce qui se passait autour de lui. Il s'agit là peut-être du premier prototype de toit ouvrant à avoir été mis en application. La scène, surtout pour l'époque, devait être particulière à témoigner. La tête du baron du bois George Bryson sortant du toit de son véhicule, balayant du regard ses environs pour essayer de garder un œil autant que possible sur les activités qui se déroulaient sur les territoires qu'il possédait.

Ce désir pour Bryson de rester à l'affût des réalités sur le terrain de son entreprise n'était pas limité à ses déplacements. En effet, Irène raconte aussi qu'il était bien reconnu à l'époque que la passerelle que Bryson avait fait construire sur le toit de sa maison – une sorte de balcon carré faisant le tour de la pointe de sa maison – avait comme objectif de servir comme tour de guet. Grâce au point de vue que lui conférait la hauteur où était située le balcon, Bryson avait, depuis son domicile, vue sur à la fois la rivière des Outaouais et le bois qui y flottait et l'intérieur des terres où ses employés étaient affairés. S'il est possible de remettre en question l'efficacité de ces

méthodes, considérant l'épaisseur du couvert forestier du Pontiac dans lesquels les hommes de Bryson travaillaient, ces anecdotes reflètent tout de même le désir pour ce baron du bois de garder un œil constant sur les activités qui lui auront permis en bout de ligne de constituer sa fortune.

Par-delà son influence dans le marché du bois, Bryson occupera des fonctions politiques et économiques influentes à la fois dans le Pontiac, dans l'Outaouais et dans le reste du Canada. En effet, il fut l'un des promoteurs et financier les plus influents de la Banque d'Ottawa, une banque d'investissement qui a financé le développement économique de la vallée de l'Outaouais. Parallèlement à cela, il sera également maire des cantons de Mansfield-et-Pontefract, la municipalité qui se trouve encore aujourd'hui à l'embouchure de la rivière Coulonge.

L'héritage laissé par George Bryson et par sa famille – dont nombreux de ses membres occupèrent des fonctions politiques diverses aux gouvernements municipaux, provincial et fédéral – est manifeste encore aujourd'hui dans le Pontiac. À l'heure actuelle, c'est l'arrière-petite-fille de George Bryson, Jane Toller, qui occupe les fonctions de préfète de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac. Près de deux siècles après son arrière-grand-père, elle dirige une MRC dans laquelle se trouve une municipalité, située entre Shawville et Campbell's bay, qui porte le nom de ses ancêtres : la municipalité de Bryson.

L'héritage de la famille Bryson dépasse toutefois le cadre des institutions politiques, il est ancré dans le tissu social de la région et sa mémoire collective. Ce fait se reflète dans certains des lieux les plus significatifs de l'histoire forestière du Pontiac, notamment l'auberge Spruceholme Inn qui opère depuis une maison construite par le fils de George Bryson, George Bryson Jr. Adjacente à cette auberge patrimoniale se trouve le Bryson's Bistro du Bucheron, un restaurant construit à l'intérieur de la grange de George Bryson Sr. qui a été déplacée à côté de l'auberge par la propriétaire des deux endroits, Jane Toller. Sur cette propriété ont lieu chaque année des événements commémoratifs de l'époque de l'âge d'or de la foresterie, événements qui permettent de rassembler gens et histoires de l'époque autour du passé constitutif du Pontiac.

L'ancienne demeure de George Bryson Sr. a, en partie grâce à des travaux de restauration, très bien résisté à l'épreuve du temps. Aujourd'hui connue sous le nom de Maison George Bryson, cette demeure abrite et expose des vestiges de l'époque révolue



Figure 11. Maison George Bryson. Source : Maison George Bryson

de l'âge d'or forestier et de la vie d'une des familles qui s'en est retrouvé en plein cœur dans le Pontiac. Ce site patrimonial agit en tant que vecteur central de transmission de cette histoire industrielle de la région. Elle est classée comme un monument historique depuis 1980.

Un des premiers porte-parole de la conservation?

Son rôle influent dans les activités économiques et politiques de la région faisait de George Bryson un intermédiaire de choix entre les institutions fédérales et les barons de l'Outaouais, particulièrement en sa qualité de conseiller législatif pour le Sénat. Dans les années 1880, le rôle d'intermédiaire de Bryson a été mis à profit, de manière quelque peu surprenante, pour la conservation des forêts de l'Outaouais. Une conservation bien différente de celle que le Pontiac connaît aujourd'hui, certes, mais une conservation qui concerne les mêmes forêts.

À cette époque, les ouvriers des grandes compagnies forestières de la vallée de l'Outaouais arrivent aux limites des pinèdes qui leur ont permis de faire fortune. Cette constatation des limites de la ressource dont l'extraction fonde toute l'entreprise forestière rend d'autant plus manifeste les autres pressions qui s'exercent sur l'industrie. En effet, de plus en plus de colons investissent la région de la vallée de l'Outaouais, notamment le Pontiac, et leur établissement réduit de manière croissante l'espace disponible aux compagnies forestières. Les forces de la colonisation sont influentes et menacent l'attribution de

nouveaux territoires de coupe par le gouvernement du Québec.

Attribuant aux colons la responsabilité de feux de forêts qui ont marqué la région au début des années 1880, un rapport présenté par Bryson à l'Américan Forestry Congress à Montréal en 1882 demande au gouvernement provincial de mettre en réserve certaines parcelles de forêt inadaptées à la colonisation et d'interdire les feux de broussaille en été pour conserver la forêt. Il s'agit là la première demande formellement adressée à une institution politique de conserver la forêt, demande qui émana d'un regroupement de barons du bois de l'Outaouais. Ce rapport aura été fortement influent auprès des politiciens canadiens, entraînant de nombreuses modifications législatives à travers le pays. Parmi celles-ci se trouve la première réserve forestière au Canada, créée en 1883 par le gouvernement du Québec.

Il est intéressant de noter qu'à la base, la conservation n'avait pas pour objectif de protéger la nature à proprement parler, mais plutôt. Ces rapprochements entre économie et écologie, toutefois, continueront d'influencer et de caractériser les dynamiques de conservation jusqu'à notre époque.

Qu'est-ce qu'il en reste?

Vers le début des années 1980, l'industrie forestière connaît d'importants bouleversements. La mécanisation des

pratiques de coupe et le développement des infrastructures de transport marquent la fin de la drave sur la Noire et sur la Coulonge. La foresterie contemporaine émerge dans le sillon de l'âge d'or des barons, une époque dès lors révolue.

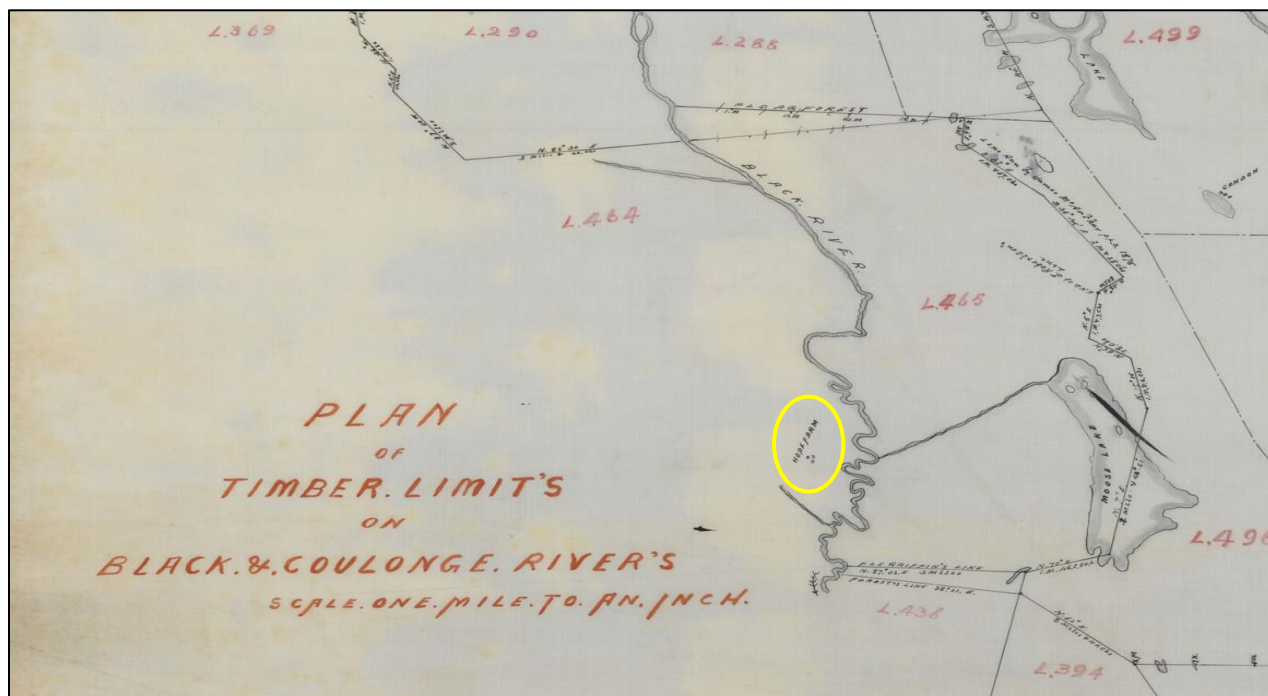
Alors que la Réserve de biodiversité Noire-Coulonge vient marquer un nouveau chapitre dans l'existence de ces deux rivières, le HAL s'est demandé ce qu'il reste de cet âge d'or de la foresterie sur et autour de ces rivières qui ont été centrales à cette période. En plus des histoires et des édifices patrimoniaux qui traversent les époques, quelles traces sont encore aujourd'hui visibles et manifestes de l'ère de la drave autour de laquelle se déploie le patrimoine industriel du Pontiac?

Pour formuler une première réponse à cette question, le HAL s'est joint à deux expéditions organisées par la fédération Canot-Kayak Québec lors de l'été 2023 sur la rivière Noire et sur la rivière Coulonge. Alors que l'objectif premier des expéditions était la caractérisation des rivières aux fins d'élaboration de deux sentiers récréotouristiques, le HAL s'est intéressé à la dimension historique de cette caractérisation. Curieux de (sa)voir ce que le territoire avait conservé comme trace de cette époque révolue, nous les avons cherchés sur les rives de la Noire et de la Coulonge. Ce qui suit expose les traces du passé qui ont été retrouvées dans les archives et met en relation ces traces archivistiques avec les réalités spatiales contemporaines des rivières.

La rivière Noire et ses traces

Sur cette carte indiquant le découpage des territoires de coupe datant de 1880, il est possible de voir la présence d'une ferme, la

ferme Hope (point encerclé en jaune). Il ne semble toutefois plus y avoir de traces de cette ferme.



Le rôle des fermes « dans le bois »

Les camps forestiers autour de la Noire et de la Coulonge pouvaient se trouver parfois à plusieurs jours de marche du village le plus proche qui se trouvait sur le bord de la rivière des Outaouais. Afin d'accommoder les ouvriers qui montaient l'hiver pour travailler dans les camps et ceux qui préparaient la saison de coupe à l'automne, de nombreuses fermes virent le jour le long des deux rivières. Ces fermes, faisant office à la fois de gîte, de halte et de terre agricole, permettait à la fois d'approvisionner les camps en nourriture et d'héberger les bûcherons alors qu'ils montaient vers les camps ou en redescendaient.



Figure 12. L'incendie de l'Auberge de la rivière Noire en 2021, un de ces lieux de transit emblématiques de la région devenu lieu de villégiature. Source : Canada-info.

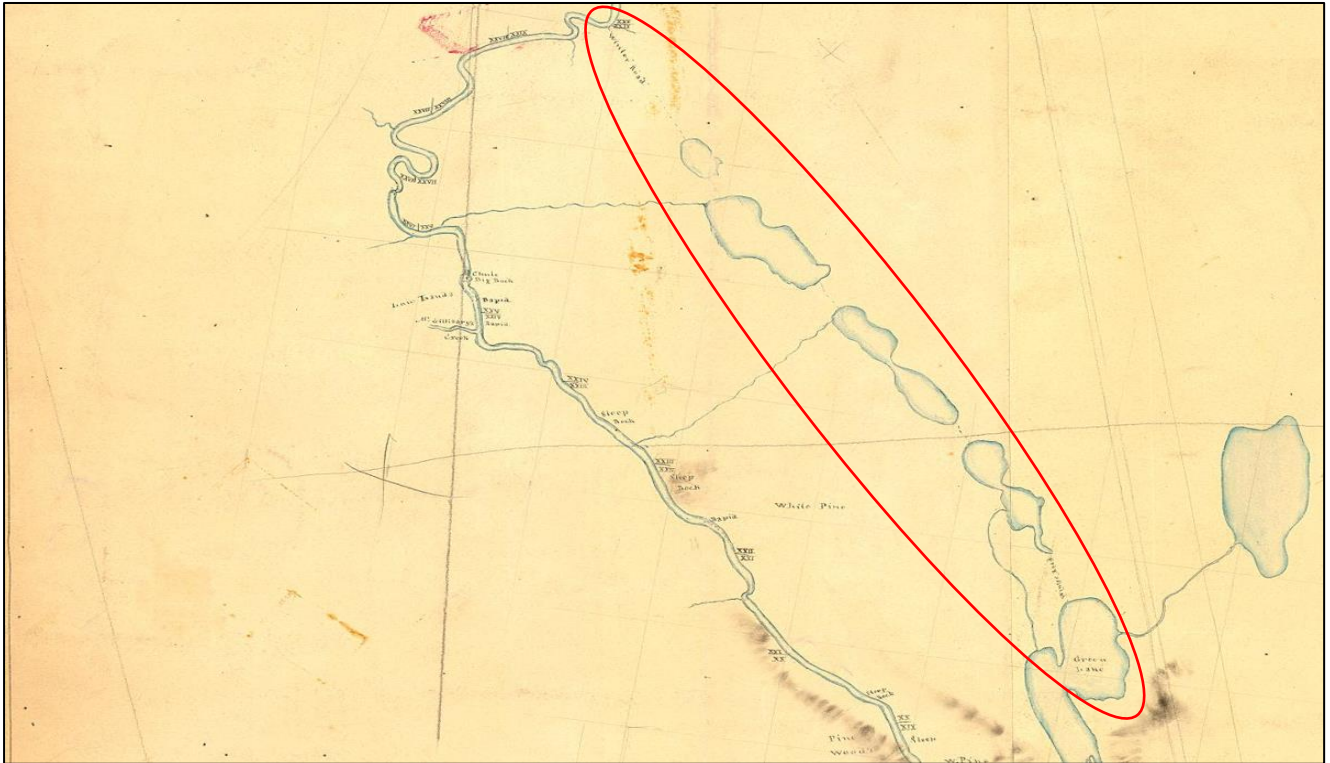
Une des fermes qui devaient être parmi les plus importantes le long de la rivière Noire est la ferme Manitou, que l'on peut voir indiquée sur la carte du canton de Bryson réalisée par Samuel-L. Brabazon en

1869. Sur la carte, il est indiqué que la ferme était d'une superficie de 35 acres, une surface imposante. Toutefois, il ne semble plus y rester de traces contemporaines des bâtiments qui s'y trouvaient.



L'importance de cette ferme Manitou est également confirmée par l'existence d'un sentier hivernal (« Winter road ») entre la ferme et la région du lac Vert représentée sur une carte de 1847 produite par John Robertson (encerclée en rouge). Ce sentier,

aujourd'hui repris par la nature, était emprunté par les bûcherons qui quittaient le canton de Bryson pour se diriger vers les camps. La ferme Manitou devait être le premier arrêt vers les territoires de coupe.



En se penchant sur la carte du canton de Bryson, il est intéressant de noter que le sud du lac Vert est le lieu (représentés par des carrés rouges sur la carte) de la rivière

Noire qui abrite le plus d'habitations. Encore aujourd'hui, cette région est la plus peuplée de la rivière Noire.



Tout près de l'embouchure de la rivière Noire, une carte datant de 1854 indique l'existence d'une ferme, la ferme Robinson ainsi un « shanty road », un sentier menant à un camp forestier à quelques kilomètres de la rive. Un peu plus bas, un point se trouvant à la hauteur des « High Falls » – les chutes de la rivière Noire – indique la présence d'un moulin (« Mill »). Il est tout à fait plausible que les chutes étaient

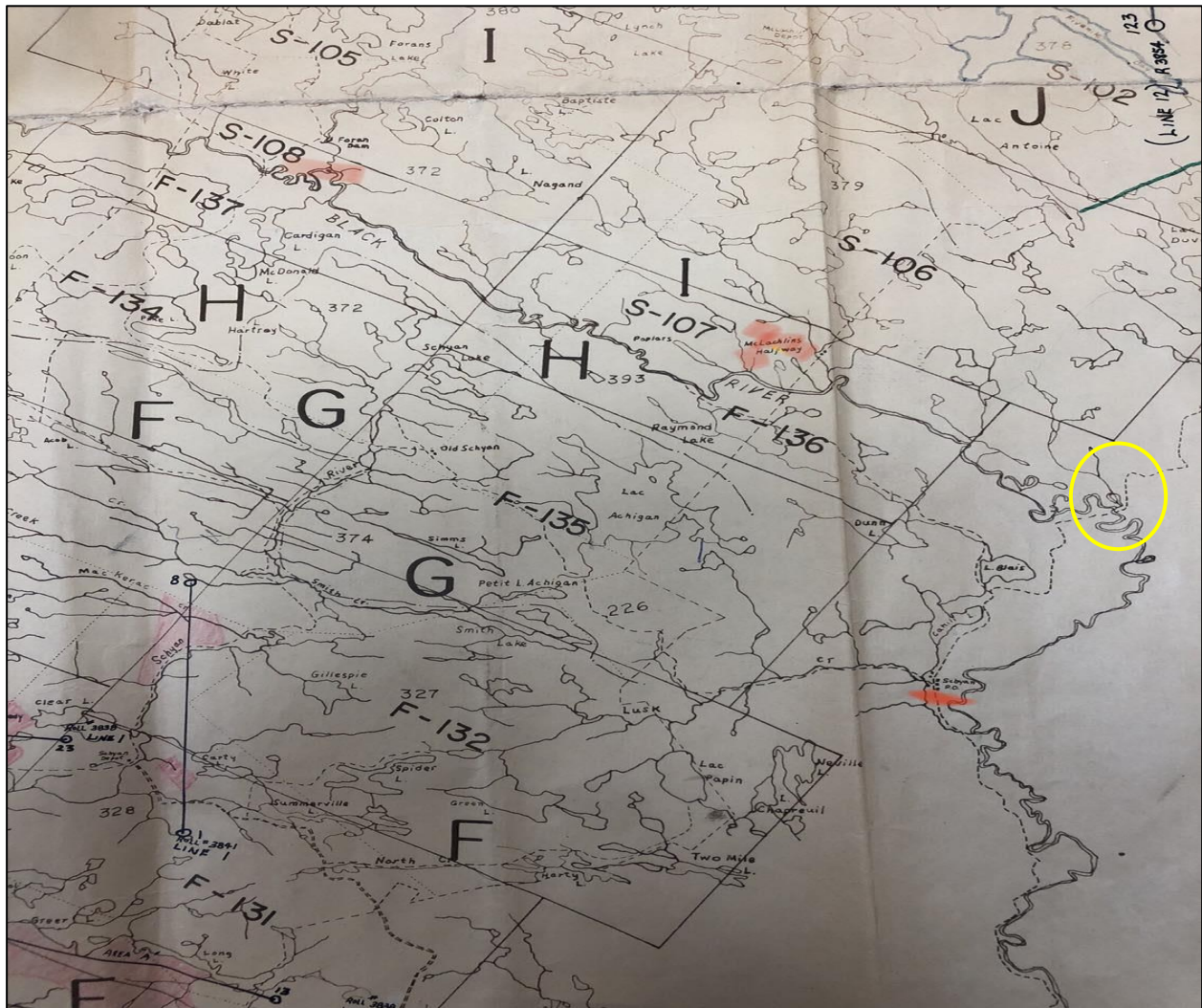
le site d'une scierie qui aura été remplacé par la construction du barrage Waltham en 1906. Comme cette section de la rivière est aujourd'hui inondée par la présence du barrage, créant le lac Robinson, la ferme et le sentier ne sont plus visibles aujourd'hui. Le nom du lac a probablement été donné en l'honneur de la famille qui opérait la ferme Robinson et qui a dû être déplacée.



Sur une carte de la Gillies Brothers Company plus récente, datant de 1961, sont indiqués la localisation du bureau de poste Schyan, une rivière adjacente à la rivière Noire ainsi que la MacLachlin's Half Way, un point qui indique qu'il pourrait s'y être trouvé là un dépôt de bois, un lieu où les billes coupées étaient entreposées en attendant la drave. Bien qu'aucune trace de ces deux lieux n'ait été visible depuis la rivière, la carte montre également entre les deux points que le sentier qui longe la rivière Noire (représenté en lignes pointillées)

traverse l'eau (croisement encerclé en jaune). Cette traverse laisse présager l'existence d'un pont qui permettait de connecter les deux rives de la Noire. Si le pont n'existe plus à l'heure actuelle, il est toujours possible de voir la fondation qui lui a servi d'appui de part et d'autre de la rivière. En effet, des fondations en pierre se trouvent d'un et leur positionnement rend manifeste le fait qu'il s'agisse d'un ouvrage humain du

il est possible de supposer qu'elle est survenue dans les 60 dernières années.



La rivière Coulonge et ses traces

Le constat est très similaire sur la rivière Coulonge : de nombreuses traces du passé sont recensées dans les livres et les archives, mais le territoire semble les avoir évacuées. Au point supérieur de cette carte, on

recensait en 1927 la ferme Smith et le portage Mortagh, qui ne sont plus visibles aujourd'hui. Le point inférieur fait état de la présence du « Bureau de poste de la Chute », qui lui aussi est invisible aujourd'hui.

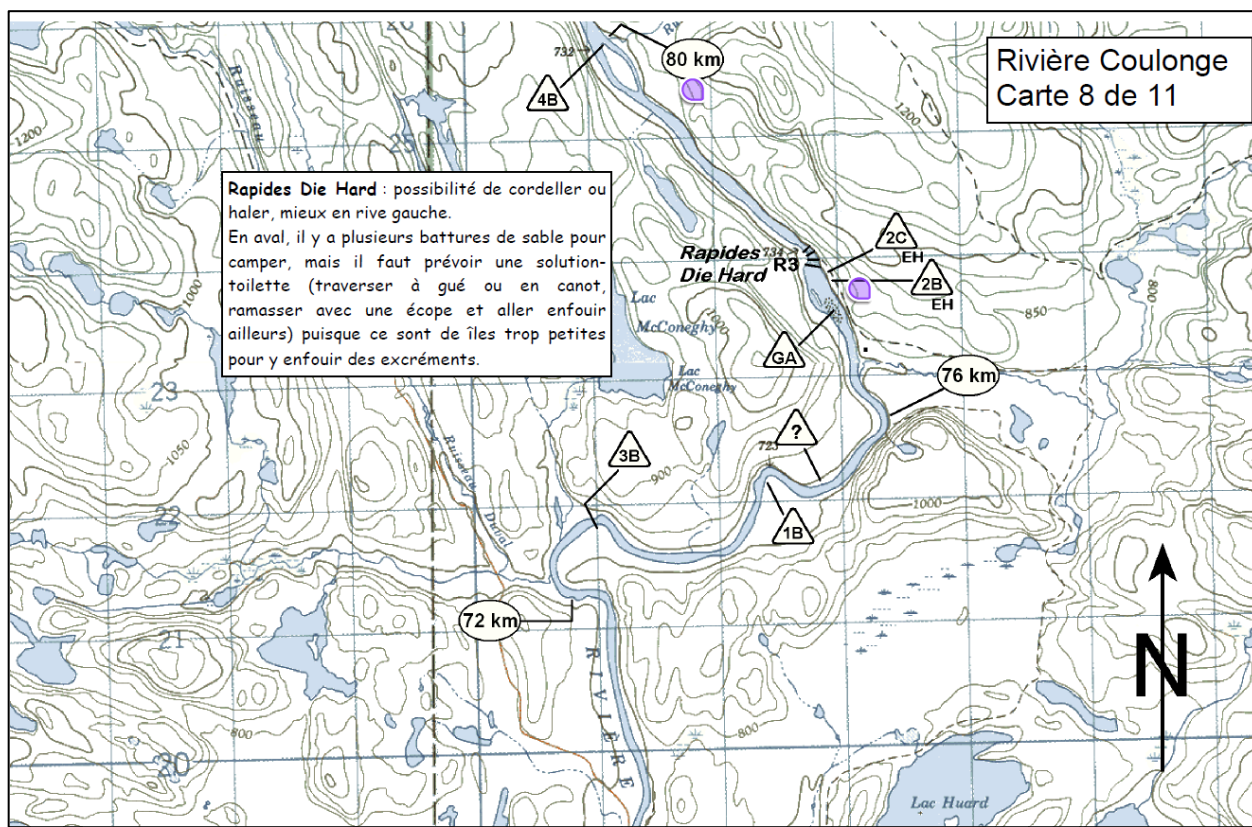


Figure 13.

La situation est la même une dizaine de kilomètres plus haut, où on indique avec le point supérieur la présence en 1993 d'un pont reliant les rives de la Coulonge ainsi qu'un ancien camp forestier sur la rive est. Le point fut recensé dans le livre *Rivers of the Upper Ottawa Valley*, écrit par Hap Wilson. Toutefois, trente ans plus tard, il n'existe plus de traces de ce pont ou de ce camp forestier.

Wilson témoignait également dans son livre de la présence d'un mur de déviation du bois (« log deflection wall ») qui se trouvait à la chute du Diable (le point inférieur). Le mur n'est plus là aujourd'hui, mais certaines de ses traces sont encore bien visibles aujourd'hui alors que des barres de fer sont toujours bien ancrées dans la roche adjacente à la chute.

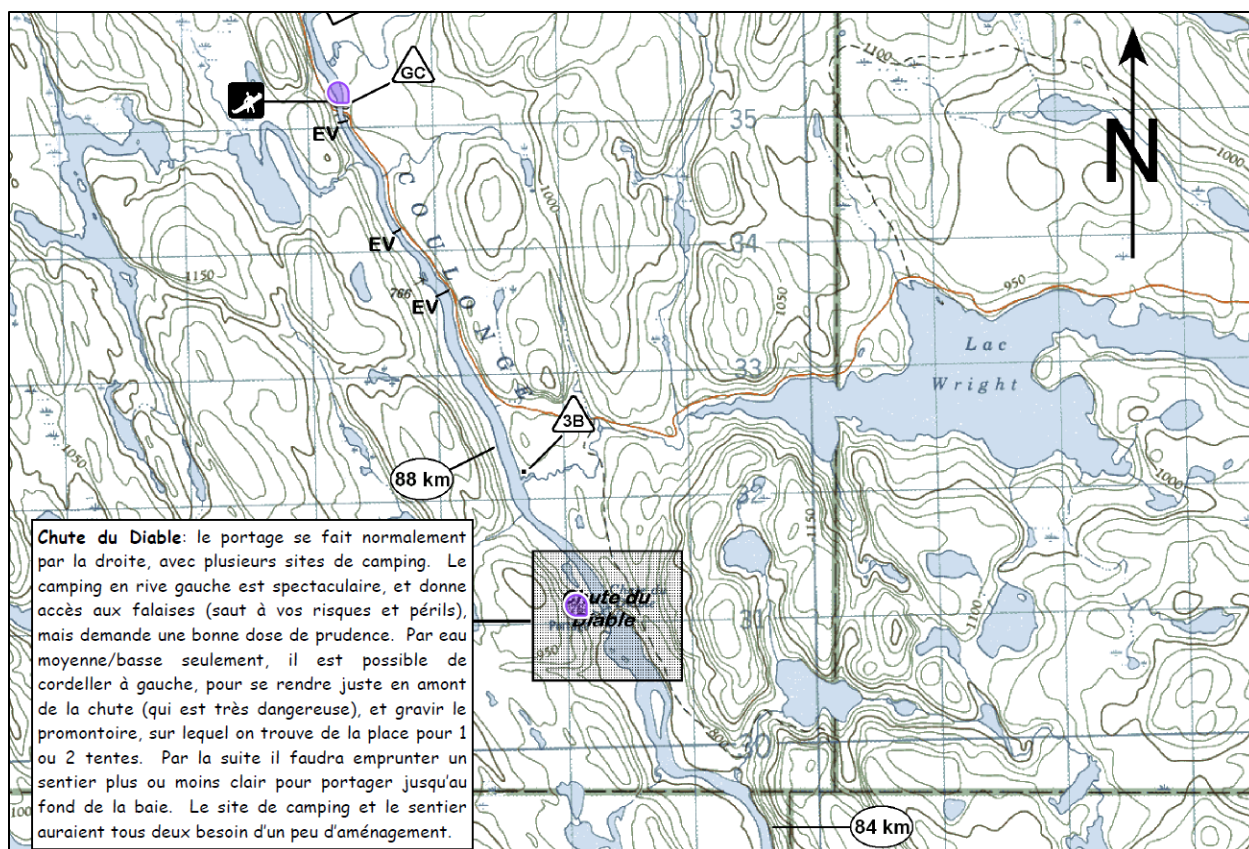


Figure 14. Points indiquant un ancien pont et d'un camp forestier (en haut) et d'un ancien mur de déviation des billes (en bas)

À la hauteur du lac Bryson, une carte datant de 1862 indique la présence d'un « Vieux poste », probablement un site de dépôt du bois, à la hauteur représentée par le premier point sur la carte ci-dessous, dont il ne reste pas de traces aujourd'hui. Toutefois, dans une baie du lac Bryson indiquée par le point inférieur, des traces d'un ancien dépotoir sont encore bien

visibles, comme en témoignent les photos ci-bas. Le propriétaire de la pourvoirie du lac Bryson indique qu'il se trouve encore sur ce site des vestiges d'un ancien remorqueur alligator, ces véhicules amphibies qui pouvaient transporter le bois à la fois sur la terre et dans l'eau. Ces remorqueurs ont joué un rôle central dans le commerce du bois autour du début du XIX^e siècle.

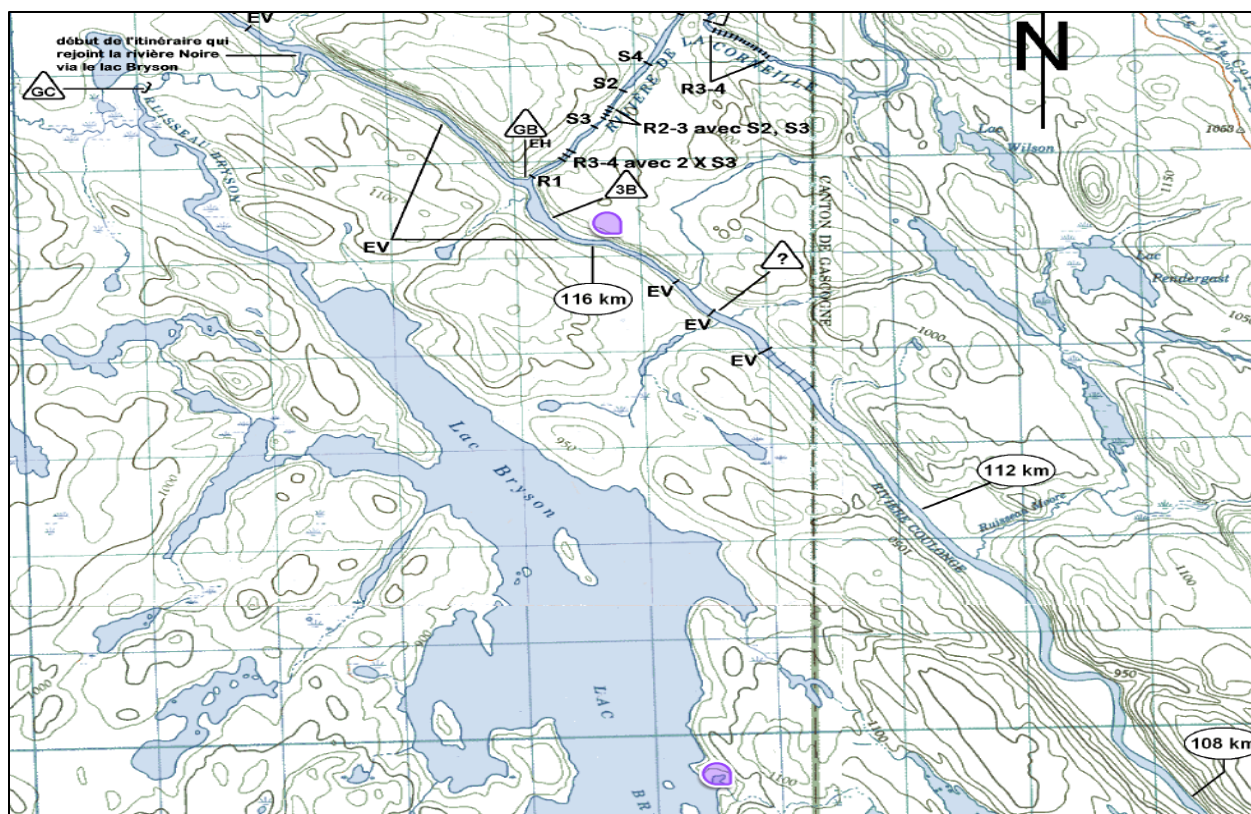


Figure 16. Site d'un ancien Vieux Poste et d'un dépotoir sur le lac Bryson.

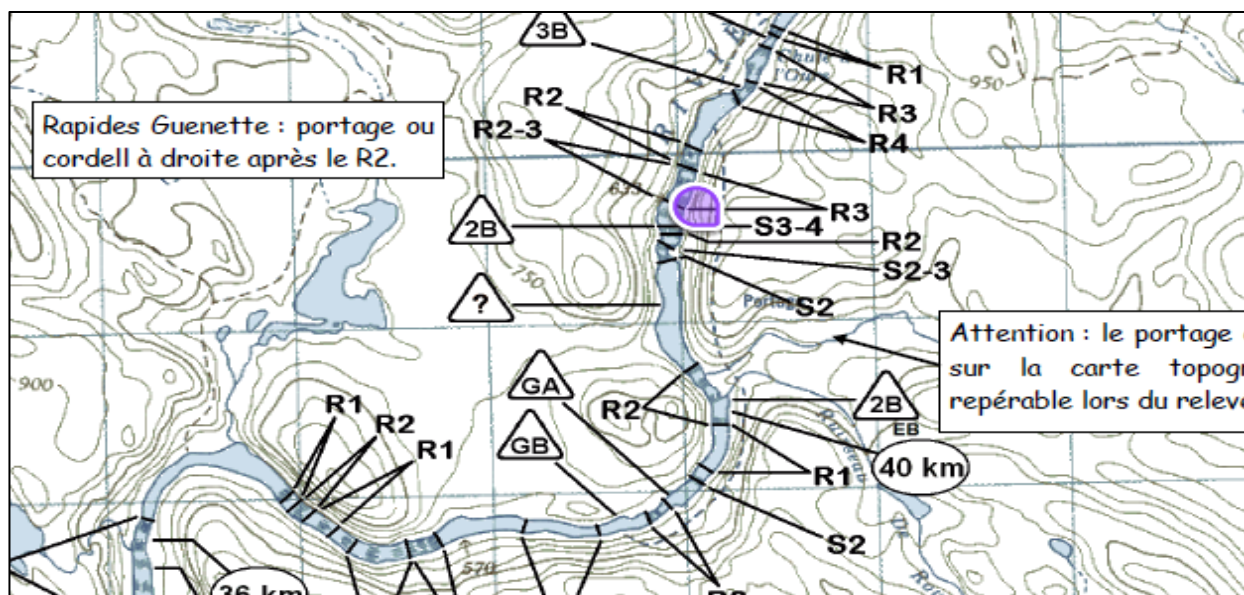


Figure 15. Ancien dépotoir du lac Bryson

La triste histoire des rapides Guenette

À la hauteur du kilomètre 40 sur la rivière Coulonge se trouve la tranche d'histoire probablement la mieux préservée de l'époque forestière : le triste sort d'Alex Guenette. La drave était une activité hautement dangereuse, les draveurs devant se déplacer sur des billes de bois mouillées qui elles-mêmes sont transportées par le

courant, parfois très fort, de la rivière. Malheureusement, les accidents étaient relativement fréquents, un draveur qui chutait au mauvais endroit pouvait très facilement être coincé par des billes ou emporté par le courant et ne jamais remonter...



Si ces rapides de la Coulonge portent le nom Guenette, c'est en hommage à un des jeunes draveurs qui a péri de ce triste sort à cet endroit. En effet, le Pontiac s'est souvenu du décès d'un homme provenant de Maniwaki du nom d'Alex Guenette, le dernier draveur à être emporté par la rivière Coulonge. Difficile de dire combien ils ont été à succomber aux chutes et au courant, mais la commémoration de Guenette est une manière de rendre hommage à tous ces hommes disparus et oubliés dont l'histoire tait les noms.

En plus du toponyme donné en son honneur, un mausolée a été érigé dans le sentier de portage adjacent aux rapides. Sur un grand pin, qui fait en quelque sorte office de tombe, on peut y voir une longue pagaie avec laquelle les draveurs manœuvraient et une plaque commémorative en son honneur. Sur la plaque, il est possible de lire :

Alex Guenette

Maniwaki

Noyé ici

10 mai 1952



Figure 17. Mausolée d'Alex Guenette

Juste avant qu'il vende sa pourvoirie au lac Forant, l'ancien draveur Ron Henri a raconté la triste histoire d'Alex Guenette à un membre du HAL alors qu'il passait par le lac Forant. Ron Henri, natif de Fort-Coulonge, est un personnage charismatique et bien connu dans le Pontiac, probablement en grande partie grâce à ses talents de conteur. Ron raconte que son cousin était *foreman* sur la Coulonge et qu'il était responsable de l'équipe de Guenette le jour où ce dernier est tombé à l'eau.

À entendre parler Ron, on a l'impression que les accidents de drave étaient monnaie courante, où qu'ils n'étaient à tout le moins pas exceptionnels. En raison de leur fréquence, les draveurs avaient développé des techniques pour repêcher leurs collègues tombés à l'eau. Ces techniques consistaient à tendre la perche que les draveurs utilisaient pour débloquer les amas de billes afin que la personne tombée à l'eau



Figure 18. Plaque commémorative d'Alex Guenette

puisse s'y accrocher. Toutefois, Ron raconte qu'il arrivait que la personne soit coincée et qu'elle ne puisse pas attraper la perche. Alors, la personne sur le billot essayait de repêcher le draveur en utilisant la pointe ronde et massive de la perche comme un harpon, en s'assurant autant que possible de viser l'épaule du draveur pour éviter de perforer un organe vital. Cette technique de secours n'était utilisée que dans les cas les plus extrêmes, comme dernier recours pour espérer sauver son collègue de la noyade. Malheureusement, le cousin de Ron Henri n'a pas réussi à repêcher Alex Guenette le jour du 10 mai 1952.

Cette incursion dans une dimension glauque et peu connue permet également de mettre en lumière la précarité des conditions dans lesquelles travaillaient ces hommes pour le bénéfice d'un maigre salaire et de la fortune des barons au compte de qui ils étaient employés.

La perpétuation de la mémoire

Des histoires comme celles racontées par Ron Henri, il doit en exister encore des centaines et des milliers, qui vivent en étant échangées lors de soirées, de rencontres familiales ou d'événements sociaux. L'époque des draveurs a véritablement marqué le tissu social du Pontiac et a contribué à faire de la Noire et de la Coulonge des symboles forts de cette

époque. Ces histoires évoquent la complexité des rapports sociaux et économique qui ont donné lieu au contexte social contemporain et elles reflètent le fait que le patrimoine du Pontiac n'est pas que matériel, il subsiste et se développe également dans l'imaginaire partagé par la population. Ces traces, qu'elles soient matérielles ou non, permettent à ces gens de garder une connexion avec le passé duquel ils se revendiquent.



Figure 19. Photo de quatre hommes travaillaient à un camp forestier de J.R. Booth sur la Coulonge. Source : Archives du Pontiac.

6. LE COURANT GÈNÈRE LE COURANT

Durant les dernières décennies de la drave, les draveurs de la rivière Noire ont dû composer avec le déroulement d'une autre activité industrielle : la production hydroélectrique. Comme ce fut le cas pour le commerce du bois, le Pontiac a été un lieu clé au développement de cette industrie.

Le berceau d'une industrie naissante

À l'aube du XX^e siècle, une nouvelle industrie vient s'enraciner dans le Pontiac. Comme pour la foresterie, c'est la puissance de son courant qui suscite un important intérêt commercial. À la différence des bûcherons, qui se servent de la Noire et de la Coulonge comme route de transport, cette nouvelle industrie cherche à profiter des puissances génératives des rivières. À cette époque, il existe une effervescence autour d'un phénomène émergent : l'électrification. Durant les années 1880, on se tourne vers les rivières avec l'espoir d'arriver à y générer de l'énergie électrique grâce à leur courant. Ces espoirs amèneront la création et la démultiplication d'installations hydroélectriques, altérant de manière significative le destin de plusieurs rivières au Canada.

La rivière Noire

La rivière Noire fait partie d'une des premières rivières au monde à avoir été harnachée d'un barrage à vocation hydroélectrique. L'histoire de la construction de ce barrage et de la station qui permet la génération de l'électricité commence à

Pembroke, une petite ville de « l'autre côté » de la rivière des Outaouais. Là, on rapporte en 1884 dans le journal local qu'une ampoule électrique a été utilisée pour la première fois pour l'éclairage d'une rue. Si l'exactitude de cette affirmation peut à juste titre être remise en question, elle témoigne de l'engouement à Pembroke pour les espoirs de progrès que porte l'électrification.

En 1889, la Pembroke Electric Light Company fut créée avec pour objectif de fournir un éclairage électrique à la ville de Pembroke. Alors que la demande en électricité était croissante, la Pembroke Electric Light a fait face à la nécessité d'augmenter sa capacité de génération d'électricité dans la région. C'est dans ce contexte que la rivière Noire en est venue à être intégrée dans cette genèse hydroélectrique canadienne et à y contribuer directement.

La centrale hydroélectrique W.-R. Beatty fut ainsi construite en 1906, sur le site des chutes de la rivière Noire. Le barrage Waltham, situé en amont de ces chutes, a été construit sur les lieux d'un barrage préexistant (construit à une date inconnue), servant à orienter les billes de bois dans la glissoire permettant d'éviter les chutes. Est adjacent à ce barrage les installations de la centrale, dont les turbines permettent de transformer la capture du courant de la rivière en énergie électrique.

Les chutes, situées à environ trois kilomètres de la rivière des Outaouais, marquent le déversement de cet affluent

dans la Grande Rivière. Évidemment, l'installation d'une centrale hydroélectrique a grandement affecté le débit des chutes de la rivière Noire, transformant le paysage des

chutes en une succession de bassins connectés par un filet d'eau. La photographie de Robert Sauvage, datant de 1953,



Figure 20. Chutes de la rivière Noire depuis le pont de la rivière Noire, prise par Robert Sauvage (1953). Source : BANQ

documente avec éloquence cette transformation.

Sont visibles, dans le haut de la photo, le barrage Waltham et la centrale W.-R. Beatty. Les infrastructures hydroélectriques surplombent les chutes de la rivière Noire, lesquelles coulent avec une intensité affaiblie en aval de la station hydroélectrique, révélant avec détail les différents bassins qui les constituent. La construction de cette centrale hydroélectrique constitue un événement majeur dans l'histoire de la rivière Noire.

L'événement est également significatif plus largement pour le développement de l'industrie hydroélectrique non seulement pour la région du Pontiac, mais pour le Canada dans son ensemble. En effet, la centrale de la rivière Noire a la réputation dans le Pontiac d'être « la première centrale hydroélectrique commerciale au Canada ». Le titre peut porter à confusion, surtout mis face au fait que plusieurs installations hydroélectriques ont été mises sur pied au Canada à des fins commerciales avant 1906. Uniquement sur la rivière des Outaouais, les premiers barrages des Chutes Chaudières, entre Ottawa et Gatineau, datent du début des années 1880 et avaient une vocation industrielle.

Toutefois, ce qui distingue la centrale de la rivière Noire des autres centrales de l'époque est la manière dont elle intègre les réseaux commerciaux émergents. À la différence des autres infrastructures hydroélectriques, qui servent à alimenter les ouvrages industriels des entreprises possédant les centrales ou à fournir un

service d'électrification, permettant l'éclairage des villes par exemple, l'électricité produite sur la rivière Noire est vendue telle quelle aux clients qui cherchent à s'en approvisionner.

Pour la première fois, à l'embouchure de la rivière Noire, l'hydroélectricité devient une commodité en soi, un bien qui peut être échangé, acheté et vendu, en lui-même. Cette évolution est majeure : l'hydroélectricité n'est plus envisagée qu'en tant que source d'alimentation à d'autres activités commerciales, elle devient une industrie à part entière. Ce changement rythmera et orientera les développements du secteur hydroélectrique au Québec, en Ontario et dans le Pontiac durant tout le XX^e (et le XXI^e siècle), où les besoins hydroélectriques continueront d'osciller entre usage et marchandisation.

Une coexistence industrielle

À partir de 1906, la marchandisation de l'électricité produite depuis la rivière Noire n'est pas la seule activité commerciale que le courant de l'eau permet d'alimenter. En effet, à cette époque, la drave et la production hydroélectrique se poursuivent de manière simultanée, se chevauchant et s'entrelaçant à l'embouchure de la Noire.



Figure 21. Parallélisme industriel. Photo prise par A.-E. Paré (1947). Source : BANQ

À la gauche de la photo prise par A.-E. Paré (ci-haut), il est possible d'apercevoir la glissière de billes de bois servant à contourner les chutes de la rivière Noire et à la droite, les tuyaux d'amenée qui achemine l'eau en amont du barrage aux turbines de la centrale hydroélectrique afin qu'y soit produite l'électricité.

Ce croisement entre deux industries phares de la région pour l'époque est également visible en aval de la centrale hydroélectrique, où de nombreuses billes de bois jonchent le lit de la rivière. Comme le montrent les figures 4 et 5, le bois, en attente de la drave du printemps prochain, se trouve sur le lit de la rivière Noire après le barrage qui retient l'eau en amont.

La figure 4 évoque également la proximité spatiale des infrastructures hydroélectriques et forestières. À droite du bâtiment de la centrale électrique, y est collée la glissière pour les billes de bois (en ciment sur cette photo). Cette glissière, rejoignant la rivière parallèlement aux tuyaux d'amenée de la centrale, suit la topographie de l'endroit et s'en sert pour permettre d'acheminer le bois coupé aux abords de la rivière Noire.

Déborder (à) l'industrie

Si le site de la centrale hydroélectrique est fondamental dans le



Figure 22. Centrale hydroélectrique W.-R. Beatty avec des billes de bois à draver à l'avant-plan. Prise par Lucien Martin (1955). Source : BANQ.



Figure 23. Billes de bois sur le lit de la rivière Noire. Prise par Lucien Martin (1955). Source : BANQ.

développement industriel de la rivière Noire, ses usages et ses fonctions sociales n'ont pas été limités au fil des années à l'exploitation commerciale. Martin¹ est chauffeur pour une compagnie récréotouristique de la région

¹ Pseudonyme utilisé pour préserver l'anonymat de la personne.

offrant le service de navette aux payeurs des rivières Noire et Coulonge. Lorsqu'il parle des environs du barrage de la rivière Noire, la première chose qu'il évoque est un lieu prisé pour la baignade durant sa jeunesse. Pour cet ancien arpenteur qui a travaillé durant plus de deux décennies pour le compte des entrepreneurs forestiers dans le Pontiac, les chutes de la rivière Noire constituent un lieu de mémoires particulier.

Il raconte que durant son adolescence, les bassins laissés par la construction du barrage Waltham étaient fortement fréquentés par les jeunes du village et des environs, qui voyaient en ce lieu une opportunité de se réunir et de profiter de la rivière. En effet, Martin raconte, avec une petite étincelle des beaux jours dans les yeux, le plaisir qu'il éprouvait à sauter avec ses amis dans l'eau depuis les falaises bordant les bassins des chutes de la rivière Noire. L'activité était périlleuse, certes, mais c'était une autre époque, rappelle-t-il.

Si les chutes de la Noire ont cessé d'être un lieu de villégiature improvisé après quelques accidents tragiques, qui auront fait augmenter la surveillance des environs, l'anecdote de Mario rappelle que l'histoire du barrage Waltham et de la centrale hydroélectrique ne se résume pas qu'à celle du développement économique. Elle aura aussi contribué à former le tissu social de manières qui débordent l'activité industrielle de la région.

La rivière Coulonge

Si la rivière Noire a été le berceau d'une industrie en pleine émergence, l'hydroélectricité a mis près d'un siècle à rejoindre la rivière Coulonge. En effet, ce n'est que dans les années 1990 qu'un projet de construction de centrale hydroélectrique sur la Coulonge prend forme aux niveaux provincial et régional. Dans le contexte où la croissance des besoins d'approvisionnement en électricité dans le Pontiac comme dans l'ensemble du Québec, à des fins à la fois résidentielles et commerciales, le gouvernement du Québec cherche de nouvelles rivières à harnacher afin d'augmenter la capacité de production hydroélectrique dans la province.

Dans le Pontiac, le site des chutes Coulonge, situées non loin de l'embouchure de la rivière du même nom, fut hautement convoité. Il s'y trouvait déjà un barrage, ayant été construit en 1923 pour faciliter l'acheminement du bois jusqu'à la rivière des Outaouais – comme dans le cas de la rivière Noire. Tout comme pour la rivière Noire, la puissance du courant à la hauteur des chutes Coulonge était hautement attractive et revêtait un fort potentiel hydroélectrique.

Avant que le barrage soit modifié en 1993 et que la centrale hydroélectrique Joey Tanenbaum voie le jour en 1994, toutefois, le projet a dû se frotter au test de l'acceptabilité sociale. En effet, le développement de l'hydroélectricité sur la Coulonge ne s'est pas fait sans soulever des oppositions et des résistances.



Figure 24. Une chute à billots sur la rivière Coulonge (1932). Source : BANQ.

Un projet controversé

L'implantation d'une centrale hydroélectrique constitue une modification majeure au paysage et à l'environnement d'une rivière. Que ce soit par l'inondation (dont l'importance varie selon les types de barrage) des terres en amont du barrage, par l'altération du courant de la rivière en aval de ce dernier ou par l'implantation d'une infrastructure imposante, la construction d'une centrale hydroélectrique et de son barrage sont des ouvrages importants qui influencent significativement le devenir d'une rivière. Malgré les impératifs économiques et énergétiques cernés par le gouvernement du Québec, les impacts socio-écologiques qu'entraînerait la mise en œuvre

de ce projet ont été décriés par plusieurs personnes.

Afin de conseiller le gouvernement provincial sur la marche à suivre vis-à-vis de ce projet, le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) a été saisi du dossier afin d'entendre les positions d'Hydro-Pontiac, la société hydroélectrique instigatrice du projet (qui était également à l'époque propriétaire de la centrale sur la rivière Noire) et des personnes s'opposant au projet.

Parmi les arguments mis de l'avant pour mettre en œuvre de projet hydroélectrique, Hydro-Pontiac a mis l'accent sur les bénéfices que cette centrale entraînerait au niveau du développement régional. Alors que la situation économique

du Pontiac était considérée comme « difficile » au début des années 1990, le déploiement d'un chantier majeur comme celui-ci était perçu comme un vecteur favorisant le développement économique de la région, stimulant l'économie par la génération d'emplois.

De plus, Hydro-Pontiac aura affirmé que l'électricité produite depuis la rivière Coulonge permettrait de soutenir la production d'Hydro Québec durant les périodes de pointe hivernales, assurant ainsi de fournir un service continu aux usagers d'Hydro Québec de la région durant l'hiver.

Toutefois, la commission du BAPE aura noté le caractère considérable des impacts environnementaux de la construction de la centrale. Si ces derniers ne sont pas considérés comme responsables d'une altération permanente au régime hydrologique de la Coulonge, ils n'en demeurent pas moins significatifs pour l'écologie du bassin versant.

De manière corollaire, la commission aura noté le caractère significatif des impacts humains entourant la création de la centrale, qu'elle divise en deux catégories. La première est de nature esthétique et concerne les paysages altérés par la construction de la centrale. La commission du BAPE aura soulevé le fort attachement des gens du Pontiac pour l'environnement dit « naturel » de leur région, environnement que le barrage et sa centrale sont venus altérer. Il ressort du rapport du BAPE que la création de la centrale hydroélectrique devrait entraîner l'interdiction de la baignade aux chutes Coulonges, un site très populaire pour le

public, pour des raisons de sécurité. L'hydro-électrification de la rivière Coulonge entraîne des considérations relatives à la sécurité du lieu qui sont rattachées aux altérations environnementales de ce projet.

Finalement, la commission du BAPE aura conclu que « le projet d'Hydro-Pontiac ne favoriserait pas le développement régional du Pontiac [...] tout en n'étant pas le projet de moindre impact environnemental. » (BAPE 1992 : 113)

Cette conclusion n'aura pas fait cesser la construction de la centrale hydroélectrique de la rivière Coulonge, mais aura permis de mettre en lumière les enjeux socio-écologiques sous-jacents à de telles initiatives de développement économique. Derrière les promesses de progrès que portent ces projets, il se trouve des inquiétudes et des réalités contextuelles qui viennent nuancer, remettre en question et dialoguer avec les promesses et les espoirs mis de l'avant par les promoteurs. Ces interactions font partie intégrante de l'émergence des tendances hydroélectriques plus récentes dans le Pontiac.

Un lieu révélateur des tensions d'usages

Si la construction de la centrale sur la rivière Coulonge est un événement relativement récent, il demeure essentiel pour comprendre la trajectoire historique qui a donné à la Coulonge sa forme contemporaine. En effet, se sont manifestés dans le cadre des audiences publiques sur la création de la centrale hydroélectrique bon nombre des enjeux qui continuent encore aujourd'hui de marquer les débats sociaux

relatifs aux enjeux environnementaux dans la région.

À l'approche du XXI^e siècle, les considérations écologiques font de plus en plus partie intégrante des débats autour du développement économique et infrastructurel, débats qui n'ont fait que s'intensifier trois décennies plus tard alors que la crise climatique s'est considérablement exacerbée.

Fait intéressant, les personnes qui se sont opposées le plus fortement au projet hydroélectrique sont les groupes de canoteurs. En effet, au même moment où les pourparlers pour la construction de la centrale Joey Tanenbaum avaient lieu, Hydro Pontiac avait également l'intention d'entreprendre une réfection majeure de sa centrale vieillissante sur la rivière Noire. Cette éventualité a soulevé un tollé chez les amateurs de plein-air, qui y voyaient une menace aux espaces naturels de la région. En effet, les travaux annoncés prévoyaient l'inondation de la dernière section de la rivière Noire, engloutissant les rives entre la région du lac Vert et le barrage Waltham.

Pour protester contre un éventuel agrandissement (le barrage sera finalement rénové sans que l'agrandissement ait lieu), une association locale, les Amis des rivières du Pontiac (Friends of the Pontiac Rivers) ont organisé un rallye en canot en septembre 1993, comme en témoigne cet article du journal local *The Equity* :

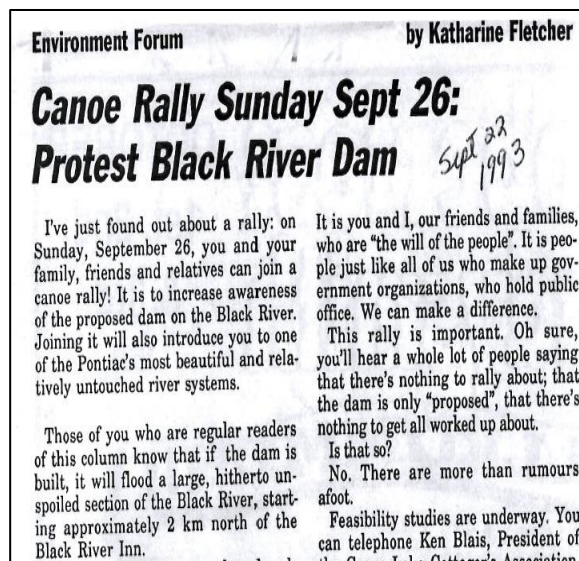


Figure 25. Article local annonçant une protestation sur l'eau contre les projets de barrage. Source : Archives du Pontiac.

En plus d'offrir une mobilisation engagée et embarquée, cet événement de l'histoire récente du Pontiac revêt un intérêt particulier parce qu'il permet de réfléchir au degré de compatibilité des différents usages du territoire qui se chevauchent et se côtoient. Alors que les mobilisations contre les grands projets infrastructurels et industriels étaient plus rares, par le passé, elles sont aujourd'hui beaucoup plus manifestes et témoignent d'une évolution des rapports entre les patrimoines naturel et socio-culturel.

Alors que les adeptes du plein-air étaient dans les années 1990 contre les développements économiques dans la région, c'est aujourd'hui leur secteur d'activité qui guide les tendances économiques contemporaines, alors que la région a pris un virage notoire vers le récréotourisme. L'évolution de ces rapports et des usages de ces rivières se poursuit ainsi, toujours infusé en trame de fond par les usages, les rapports et les mémoires du passé.

7. CONCLUSION

Le présent rapport a eu pour objectif de mettre en lumière, à travers le prisme de l'histoire, les liens inextricables qui existent entre l'activité humaine et le développement des réalités naturelles des rivières Noire et Coulonge. Alors que le patrimoine naturel de ces rivières se retrouve aujourd'hui protégée par la création de la Réserve de biodiversité projetée Noire-Coulonge, nous avons cherché à faire valoir l'importance de reconnaître et de mettre en valeur les dimensions sociales et culturelles du patrimoine de la région. En guise de premier geste, nous avons produit une caractérisation des grandes étapes de l'histoire afin d'offrir un survol de la richesse de ce patrimoine qui est lui aussi menacée par l'effritement et l'oubli.

À travers ces caractérisations, les rivières Noire et Coulonge ont émergé comme des lieux et des entités charnières au déploiement de l'histoire du Pontiac. Ainsi, le rôle de ces rivières dans l'histoire a été mis en lumière : d'abord en tant que prisme pour l'organisation sociale des Anishinaabegs, organisation qui précède la colonisation et le contact avec les européens ; ensuite en tant que lieu ayant permis la fondation du premier et plus important poste de traite, le Fort Coulonge, dont le fondateur a donné son nom à la rivière Coulonge.

Par la suite, nous avons examiné le rôle fondamental de la Noire et de la Coulonge dans l'âge d'or du bois, cette époque qui a véritablement marqué le

développement de la région du Pontiac, toujours de pair avec celui de l'ensemble de l'Outaouais. C'est également cette époque qui aura légué la part la plus importante du patrimoine culturel de la région, les barons du bois et leurs travailleurs – bucherons et draveurs – auront laissé une trace indélébile sur les paysages naturels de la région, mais également dans les mémoires de leurs descendants.

Finalement, en considérant le rôle particulier qu'a joué le Pontiac dans le développement de l'industrie hydroélectrique à l'échelle du pays, nous nous sommes penchés sur l'évolution de cette industrie autour de la Noire et de la Coulonge. Cet exercice aura révélé que le barrage Waltham, situé sur la rivière Noire fut le premier barrage hydroélectrique commercial au pays, faisant ainsi de ce cours d'eau le berceau de l'hydroélectricité canadienne. De manière contemporaine, nous avons retracé les dissensions qui ont émergé des projets d'expansion hydroélectriques dans la région – l'agrandissement de la centrale de la rivière Noire et la construction d'une centrale sur la Coulonge. Ces dissensions, menées par un groupe d'amateurs de plein-air, montrent un certain changement de paradigme quant aux développements industriels dans la région.

Ce dernier point revêt une haute importance pour les fins de ce rapport, en ce qu'il indique les trajectoires contemporaines des dynamiques sociales du Pontiac. Ces

dynamiques font état d'un rapprochement, d'un croisement croissant, entre les réalités économiques et écologiques du Pontiac. Aujourd'hui bien que l'industrie forestière et l'exploitation hydroélectrique poursuivent leurs activités sur le territoire, la région mise sur la force motrice du récréotourisme pour chercher le développement économique tout en assurant une protection écologique.

Alors que cette trajectoire se matérialise, il importe de garder à l'esprit l'importance dans la région du patrimoine issu de ces chapitres phares de son existence. À travers toutes ces époques de l'histoire de ces rivières, nous avons examiné dans quelle mesure le patrimoine culturel était préservé et maintenu en état à l'heure actuelle. Si ce dernier s'est à bien des égards effrité, surtout d'un point de vue matériel, il demeure extrêmement vivant, porté par la mémoire des habitants de la région qui le vont vivre et exister à travers leurs histoires et leur manière d'interagir avec le territoire.

La création d'une aire protégée représente une occasion particulièrement intéressante d'assurer également la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine culturel duquel la forme actuelle

des écologies de la Noire et de la Coulonge est inextricable. À ce titre, il existe de nombreuses voies potentielles pour conserver ce patrimoine et pour s'assurer que les gens de la région – ceux qui portent ce patrimoine – se retrouvent à l'avant-plan de ces initiatives. Les partenariats entre la structure émergente de l'aire protégée et le parc des Chutes Coulonge, par exemple, revêt un fort intérêt dans le tissage des dimensions sociales et écologiques de la région. En aspirant créer un centre d'accueil sur ce site qui met en valeur l'histoire forestière de la région.

Alors que ces rivières connaissent aujourd'hui de grands bouleversements liés aux importantes crises climatiques et qu'ils entament un nouveau chapitre de leur existence en réponse à ces bouleversements, il importe de garder à l'esprit que cette nouvelle page d'histoire est intimement liée au passé de ces rivières. La trajectoire plurimillénaire de la Noire et de la Coulonge se poursuit, dessinant progressivement les espoirs d'hier, le patrimoine de demain et surtout les réalités d'aujourd'hui. Le temps poursuit son cours, amenant avec lui le flux continu de nos existences croisées.

8. BIBLIOGRAPHIE

- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. 1992. *Rapport d'enquête et d'audience publique : Projet de centrale hydro-électrique sur la rivière Coulonge*. Québec : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/centrale-hydro-electrique-riviere-coulonge/>
- Clermont, Norman, Claude Chapdelaine et Jacques Cinq-Mars (eds). 2003. *Île aux Alumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Montréal : Recherches autochtones au Québec.
- Crawford, Venetia. 1979. *Treasures of the Pontiac in Song and Story / Les Trésors du Pontiac Nos Chansons et Nos Histoires*. Shawville : Dickson Enterprises.
- Crawford, Venetia. 1988. *Pontiac Storybook*. Shawville : Pontiac Printshop Ltd.
- Lawrence, Bonita. 2012. *Fractured Homeland: Federal Recognition and Algonquin Identity in Ontario*. Vancouver : UBC Press.
- MacKay, Donald. 2007. *The Lumberjacks*. Toronto : Natural Heritage.
- Speck, Frank G. 1915. *Memoir 70: Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*. Ottawa : Government Printing Bureau.
- Speck, Frank G. 1915. *Memoir 71: Myths and Folk-lore of the Timiskaming Algonquin and Timagami Ojibwa*. Ottawa : Government Printing Bureau.